

08/10

CONSEIL DE LA VIE ÉTUDIANTE ET DE LA FORMATION**PROCÈS-VERBAL****DE LA SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2021****Présents :**

Cyril BENOIT, Céline BUON, Sarah BONVALET-YOUNES, Raphaël CHARPENTIER, Kévin COHEN, Florence DANTON, Mariana DE ABREU NUNES DA SILVA, Mario DEL PERO, Grégoire ÉTRILLARD, Théo GAUDY, Emiliano GROSSMAN, Pauline LEBARON, Julie SAADA, Paul VIGNAT.

Absents ou excusés :

Guillaume FARDE, Agathe LECOULANT, Cassandre RÉMOND, Ann-Sophie SCHOEPFEL.

Assistaient à la séance :

| | |
|------------------------|---|
| Amélie ANTOINE AUDO | Directrice des études et des partenariats |
| Pauline BENSOUSSAN | Directrice du pilotage |
| Myriam DUBOIS-MONKACHI | Directrice de la formation par intérim |
| Ismahane GASMI | Chargée de mission |
| Charlotte HALPERN | Chercheuse au Centre d'études européennes (CEE) |
| Sylvie HERLICQ | Déléguée ressources et vie enseignante |
| Cyriel PELLETIER | Responsable carrières internationales |
| Sébastien THUBERT | Directeur de la vie de campus et de l'engagement |
| Kate VIVIAN | Directrice des affaires internationales par intérim |
| Baptiste VIVIEN | Responsable de l'engagement étudiant |

*

* *

| | |
|---|----|
| I. Point d'information relatif à la rentrée universitaire 2021-2022 | 3 |
| II. Présentation du rapport « Les Transformations environnementales à Sciences Po – Mission d'approfondissement pour l'offre d'enseignement et de recherche » | 11 |
| III. Reconnaissance des associations étudiantes | 15 |
| IV. Adoption du procès-verbal provisoire de la séance du 5 juillet 2021 | 16 |
| V. Présentation de l'enquête Jeunes Diplômés (promotion 2019) et du rapport d'activités 2020-2021 de Sciences Po Carrières | 16 |
| VI. Point d'information relatif à l'évolution de trois doubles diplômes avec la LSE | 20 |
| VII. Bilan de la vie étudiante 2020-2021 | 22 |
| VIII. Échange d'informations sur des questions diverses | 24 |

CONSEIL DE LA VIE ÉTUDIANTE ET DE LA FORMATION

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2021

La séance est ouverte à 8 heures 35 par Raphaël CHARPENTIER.

Raphaël CHARPENTIER

Bonjour à toutes et tous. Je suis tout d'abord heureux de vous retrouver toutes et tous pour cette première séance de l'année, cette séance de rentrée, sachant qu'on se retrouve en vrai, ce qui est également un plaisir réel, qu'on se découvre – hélas – pour beaucoup, puisque nous n'avons pas eu l'occasion de nous rencontrer *de visu* depuis notamment le renouvellement de la totalité des élus étudiants et d'une partie des élus enseignants et enseignantes.

Je voulais noter en début de séance que nous avons reçu la démission de Mme Élise ROUGER, élue étudiante suppléante. Elle nous en a fait part, nous en prenons acte dans ce Conseil et nous lui souhaitons bien sûr bonne route dans les aventures estudiantines qu'elle aura dans la suite de son parcours.

Nous sommes dans une rentrée un peu particulière, puisqu'il s'agit de la deuxième rentrée sous Covid. C'est peut-être le premier défi de la rentrée, et nous allons en reparler tout de suite, avec Myriam DUBOIS-MONKACHI.

Mais bien d'autres défis nous attendent en cette rentrée. Le deuxième enjeu est la mise en place des plans violences sexuelles et sexistes et déontologie lancés en fin d'année dernière. On a pu en voir les premiers effets, avec la mention des conflits d'intérêt dans la convocation du Conseil que nous recevons, et surtout, pour les étudiantes et les étudiants ainsi que pour les enseignants et les enseignantes, par la mise en place de formations – une vidéo à regarder dans le cas des enseignants et des enseignantes et une formation obligatoire dans le cas des étudiantes et des étudiants. Bien d'autres choses sont en train de se mettre en place, et nous aurons peut-être l'occasion d'y revenir, car c'est un des enjeux majeurs de l'année qui arrive.

Le troisième enjeu est l'ouverture du campus Saint-Thomas, qui approche maintenant à grand pas, et j'en profite pour renouveler mon souhait que nous puissions organiser une visite du chantier par les élus pour en constater l'avancée.

Et le dernier enjeu, dont nous aurons peut-être l'occasion de parler en cette séance ensemble et dont nous aurons régulièrement l'occasion d'en parler lors de points d'information dans ce conseil, c'est le renouvellement du directeur ou de la directrice de l'Institut d'études politiques de Paris, une question qui nous intéresse particulièrement et qui, vous le savez, à laquelle, du fait de textes auxquels nous ne pouvons rien, le Conseil de la vie étudiante et de la formation n'est pas associé au niveau de la lettre de la loi. Mais nous souhaitons pouvoir être tenus au courant. À l'heure actuelle, l'appel à candidatures est clos, donc le comité de sélection dispose de l'intégralité des dossiers, mais ces dossiers ne sont pas publics et les candidats et les candidates ne se font connaître que s'ils le souhaitent. L'examen des candidatures est donc en cours. Il me semble qu'un certain nombre de dossiers seront entendus autour de la mi-octobre par la commission de sélection, parmi les candidats et les candidates. Ensuite, en novembre, un certain nombre de candidatures, qui reste à déterminer par la commission de sélection, mais que l'on peut estimer à entre deux et quatre, seront présentées à la fois au Conseil de l'Institut et au Conseil d'administration de la FNSP pour vote. Tout cela sera normalement clos le 10 novembre. Voilà où nous en sommes. Et tout comme le Conseil de l'Institut pourra être informé, nous souhaitons – je le réitère – que le Conseil de la vie étudiante et de la formation puisse être tenu au courant des différentes étapes. Nous ne manquerons pas de le faire valoir.

Voilà pour mon propos introductif. Nous allons passer au premier point de l'ordre du jour, le point d'information relatif à la rentrée.

I. POINT D'INFORMATION RELATIF À LA RENTRÉE UNIVERSITAIRE

Myriam DUBOIS-MONKACHI

Bonjour, mesdames et messieurs. Cette rentrée particulière, comme l'annonçait le Président, est vraiment très particulière, puisque nous avons décidé au moment de la programmation de prendre le risque d'une rentrée en présentiel. Cette rentrée en présentiel a pu avoir lieu. Dans ce contexte de crise sanitaire, nous avons pu accueillir tous les étudiants, tous les enseignants pour une programmation qui est à 100 % en présentiel, comme je vous l'avais annoncé le 5 juillet dernier. Cette rentrée s'est déployée autour de plusieurs moments. La semaine de rentrée a débuté le 20 août avec l'accueil des étudiants primo-arrivants sur les sites, et notamment sur le site de Paris, et un accompagnement qui a permis à ces étudiants de visiter les locaux et de prendre connaissance avec cette vie étudiante qui nous a tant manqué. En effet, aussi bien les associations permanentes que les syndicats étaient présents pour accueillir ces étudiants. Et nous avons rapidement vu, dès le 20 août, que ces étudiants étaient vraiment très heureux de revenir, malgré la contrainte qui nous oblige, encore ce matin, au port du masque, et de pouvoir suivre leurs cours en présentiel. Cette semaine de prérentrée s'est déployée le 20 août autour d'activités pédagogiques et culturelles différentes.

Ensuite, comme chaque année, des rentrées solennelles et des leçons inaugurales ont été présentées aux étudiants. Cette année, il n'y a pas eu moins de 15 leçons inaugurales qui ont pu avoir lieu, sur des sujets très différents, notamment sur le courage et la nuance, avec Jean BIRNBAUM en première année du Collège universitaire, sur l'universel et le pluriel, avec la venue du philosophe sénégalais Souleymane Bachir DIAGNE, sur le Covid et les politiques publiques, sur les inégalités et la pauvreté... Il y a eu de nombreuses conférences, et une conférence particulière, en lien avec l'ordre du jour de ce Conseil : la conférence de Nicholas STERN pour l'EMI, qui a été un véritable succès. Il est l'auteur du rapport Stern de 2006 sur les transitions écologiques et l'économie, et il est aujourd'hui directeur d'un laboratoire de recherche sur ce sujet à la LSE. Ce sujet de l'environnement, dont on parlera tout à l'heure, a été aussi au cœur des échanges entre les étudiants de l'École d'affaires publiques et le porte-parole du gouvernement, qui a fait sa leçon solennelle la semaine dernière. Des activités pédagogiques diverses ont également été déployées, comme chaque année : des stages de FLE, des ateliers d'art oratoire... Et, là encore, ils ont pu avoir lieu dans les locaux grâce à cette capacité d'accueil à 100 %.

La nouveauté pour les étudiants en 2021 est la délocalisation de la direction de l'accueil et de l'accompagnement, qui est maintenant située dans ce bâtiment et qui s'est transformée, dans la logique du guichet unique, avec le centre des services aux étudiants dans lequel les étudiants peuvent régler tous les sujets extra-pédagogiques avant la rentrée et tout au long de la scolarité. Cette direction a organisé également un événement, comme chaque année, mais cette année de nouveau en présentiel, « *Meet the services* », qui permet aux étudiants qui ne connaissent pas l'établissement de découvrir tous les acteurs qui seront à leur disposition pour les accompagner sur des sujets aussi différents que les aides sociales ou financières, le logement, les bourses, les droits de scolarité, le handicap, la santé, etc.

Cette rentrée a également été, le Président en parlait tout à l'heure, celle du déploiement des premières actions du plan VSS, qui vous a été présenté le 5 juillet dernier. Il s'agit notamment de la diffusion à tous les étudiants d'une vidéo de sensibilisation sur les VSS qui a été réalisée pour Sciences Po par VSS Formation, qui réunit un réseau de professionnels œuvrant pour ces formations, qui est fondé sur une approche pluridisciplinaire et qui cherche à promouvoir une meilleure connaissance du droit relatif aux violences et à favoriser ainsi l'égalité des sexes dans l'enseignement supérieur. Ils ont à leur actif de nombreuses actions de sensibilisation, le directeur de la vie de campus et de l'engagement pourra vous en dire plus si vous le souhaitez. Les enseignants vacataires et les enseignants de la faculté permanente ont également reçu une vidéo sur le sujet de la sensibilisation. En parallèle, le réseau des relais VSS – les infirmières et les infirmiers sur les campus – a été déployé, de même que la plate-forme de signalement.

Cette narration dynamique de la rentrée aurait pu vous sembler classique s'il n'y avait pas le contexte sanitaire, qui est là au premier plan et qui se voit ce matin encore plus avec le port du masque, une

condition *sine qua non* de la tenue des enseignements, des activités, des événements en présentiel. Sciences Po a, conformément aux directives ministérielles, mis en place des mesures d'accompagnement des communautés, en développant une politique de traçabilité des cas positifs et des étudiants venant des pays en zone rouge, qui doivent, selon la circulaire, être suivis et accompagnés individuellement par les établissements. De plus, comme vous le savez, Sciences Po a développé des partenariats, notamment avec l'hôpital Saint-Joseph pour les étudiants du campus de Paris et avec d'autres structures sur les campus en région. Sciences Po a également mis en place un accès à des masques transparents, des « masques inclusifs », pour permettre à des étudiants malentendants et aussi aux enseignants de ces étudiants d'être beaucoup plus lisibles. En effet, beaucoup d'étudiants malentendants ont une lecture labiale de leur enseignement. Enfin, les salles de cours ont été équipées pour permettre le cas échéant, ce que l'on n'espère bien sûr pas, un retour à des cours en distanciel. Comme je vous le disais, la très bonne nouvelle est que tous les étudiants sont bien présents dans tous les programmes et tous les campus, et heureux de l'être, y compris, ça a été notre grande surprise, les étudiants étrangers qui viennent de zones rouges : ils sont présents. Cette rentrée a été très dynamique, et elle adresse un message à toutes les communautés, « *Welcome back to Sciences Po* », message qui sera décliné tout au long de l'année universitaire au travers d'activités pédagogiques de remédiation, mais aussi culturelles, sportives, événementielles pour souligner la volonté de Sciences Po de rattraper ces 18 mois de ralentissement. Je vous remercie et reste à votre disposition pour des questions.

Sarah BONVALET-YOUNES

Nous nous réjouissons tout d'abord que les étudiants aient pu reprendre leurs cours en présentiel. C'est un grand soulagement pour tout le monde. Cependant, nous regrettons qu'il n'y ait pas eu plus d'événements organisés par Sciences Po pour la prérentrée, notamment pour les deuxièmes années et pour les masters 2 : ce sont des étudiants qui ne sont pas encore familiarisés avec leur école. C'est très appréciable qu'il y ait des événements prévus pour les premières années, mais il serait bien de mettre également en place la possibilité pour les deuxièmes années de se retrouver, notamment dans le hall ou lors d'autres événements.

Théo GAUDY

J'aurai deux petites remarques pour la rentrée. La première, c'est que tous les cours sont disponibles en hybride, mais que beaucoup d'étudiants et d'étudiantes nous ont fait remonter des difficultés pour accéder aux enregistrements des cours après coup. Un certain nombre de professeurs ne donne pas accès, ou pas suffisamment accès, aux enregistrements pour les étudiants qui ne pourraient pas venir assister aux cours. Et, comme la question de la liberté pédagogique n'appelle pas à des contraintes, il serait bon d'inciter les enseignants et de leur expliquer pourquoi il est important pour nombre d'étudiants et d'étudiantes d'avoir accès aux enregistrements des cours.

Notre deuxième remarque concerne justement les masques que vous mentionnez. Il y a eu en effet la mise en place de masques transparents, par ailleurs de bonne qualité. Mais cela reste insuffisant, notamment au niveau des modalités de diffusion des masques : ce sont les étudiants et étudiantes sourds et sourdes qui doivent par eux-mêmes aller voir, avec le poids de leur handicap, la direction de leur master pour ensuite distribuer des masques transparents à leurs proches. Cela leur demande un effort assez important. S'y ajoute le fait que personne au niveau de l'administration, de la sécurité, des appariteurs, de la bibliothèque ne porte de masque inclusif : il y a une seule personne salariée de la bibliothèque qui en porte. De ce fait, les étudiants malentendants ne peuvent tout simplement pas échanger, quand il y a une demande de carte à l'entrée, quand ils veulent aller à la bibliothèque, etc. Il y a aussi des manques de masques pour les enseignements. Il y a notamment les cours de langue des signes française qui ne disposent pas de masques transparents et qui ne peuvent donc pas se tenir dans de bonnes conditions, ce qui est problématique pour un cours sur la langue des signes. Ce serait donc bien de développer davantage ces masques, et de faire en sorte que tout le monde en soit équipé, au moins au niveau du personnel qui est en contact avec du public.

Mariana DE ABREU NUNES DA SILVA

Je voulais revenir sur le sujet des formations VSS et faire remonter ici quelques retours de la communauté étudiante à leur sujet. Nous sommes évidemment très contents que des formations soient déployées, c'est ce qu'on avait demandé et c'est un très grand pas en avant pour obtenir une plus grande égalité entre les femmes et les hommes, plus de sensibilisation au niveau des violences sexistes et sexuels. On regrette cependant que les formations soient faites sur Zoom, même si l'on comprend que cela soit plus souhaitable dans le cadre de la pandémie. Comme certains étudiants nous l'ont dit, nous pensons que cela ne favorise pas suffisamment l'échange et le dialogue sur ces problématiques. C'est à notre avis essentiel pour ces sujets. Certains étudiants prennent malheureusement parfois part à ces formations avec des a priori ou de la mauvaise foi. Nous pensons qu'un format de grand groupe ne permet pas aux étudiants de sentir qu'ils prennent part à un échange, qu'ils peuvent poser des questions. Je souhaitais donc faire remonter ce point, tout en saluant la mise en place aussi rapide de formations pour cette année.

Myriam DUBOIS-MONKACHI

Je vais répondre d'abord concernant les étudiants de deuxième année. Ils n'ont pas du tout été oubliés de la programmation. Ils ont déjà assisté aux leçons inaugurales et à la vie de l'établissement pendant cette première semaine. Et nous sommes particulièrement conscients du fait que les étudiants de deuxième année sont précisément ceux qui ont été le plus en difficulté pendant cette période de crise. Je parlais tout à l'heure d'un « *Welcome back to Sciences Po* » qui se déploie petit à petit : les étudiants de deuxième année du collège universitaire seront en quelque sorte privilégiés, puisque nous avons effectivement conscience de ce manque de présence, de vie étudiante, d'expérience étudiante pendant plus de 18 mois. De la même manière, les étudiants de M2 ont été aussi invités, même si beaucoup d'entre eux sont en stage, aux activités, notamment aux leçons inaugurales avec des personnalités.

Concernant les cours, il y a en effet des sujets. Je vous ai fait une présentation à grands traits et je ne suis pas rentrée dans les détails. Je sais que par moment et dans certaines entités pédagogiques, il y a des difficultés. C'est une machine qui se remet en marche, il y a plusieurs dizaines voire centaines de personnes qui travaillent à cette rentrée, avec des difficultés techniques, des difficultés de communication que nous sommes en train de régler. Le collège universitaire nous a fait part de ces difficultés de mise à disposition des enseignements. Les enseignants vont être bien sûr sollicités pour les rendre accessibles. Il faut que vous sachiez que, du fait de la présence des étudiants, on réfléchit à cette situation d'hybridité. Ce n'est pas, on le sait, une solution idéale pour les enseignants. On voit qu'il y a très peu d'étudiants absents, hors raisons de santé liées à la crise du Covid ou au fait qu'ils ne peuvent pas sortir de leur pays. C'est très marginal. On espère avoir des cours 100 % présentiels, ce qui est demandé à la fois par les enseignants, pour des raisons évidentes d'efficacité pédagogique, et par les étudiants, qui ont réclamé le présentiel que nous avons pu mettre en place. Oui, nous en sommes conscients, oui, nous allons tenir notre engagement, permettre d'accéder à l'hybride, par exemple pour les étudiants en troisième année qui sont à Sciences Po, et auxquels on a permis une mobilité parfois détachée de leur troisième année du moment qu'ils sont assidus dans leur scolarité. Et on sait que certains sont restés chez eux ou ont profité de ce semestre pour voyager. Ce sera donc mis en œuvre.

Concernant les masques inclusifs, jusqu'à la semaine de rentrée, au 23 août, il y avait une difficulté d'approvisionnement. Ce sont, comme vous le disiez, des masques de qualité augmentée par rapport aux masques précédents. Nous avons eu quelques difficultés à obtenir la livraison. Il y en a 1 500 qui ont été livrés. Je sais que la personne qui gère la mission handicap est en relation avec les étudiants sourds et malentendants pour qu'ils obtiennent leur dotation ainsi qu'avec les enseignants. Mais cela va prendre un peu de temps. Quant aux autres membres de l'administration, vous avez absolument raison : la logique voudrait que les étudiants sourds et malentendants puissent avoir accès au personnel administratif en disposant d'un masque transparent. Mais cela va être concrètement très compliqué. D'abord, tout le monde n'a pas envie de le porter, parce que ce n'est pas confortable. Ensuite, je peux vous assurer que quand un étudiant malentendant a une difficulté, la solution est trouvée avec son interlocuteur, on n'a jamais eu de remontée particulière sur ce sujet. Si d'aventure, et vous pouvez le

faire savoir aux étudiants, ils ont des difficultés, on peut trouver un moyen de se parler sans masque, à l'extérieur, ou faire un rendez-vous Zoom pour faire avancer le sujet. On est en tout cas sensible à ce sujet.

Sur le format des formations VSS, je vais laisser la parole au directeur de la vie de campus.

Sébastien THUBERT

Le déploiement est conforme à ce qu'on avait prévu dans le plan d'actions que vous avez voté en juillet. En fait, notre objectif, avec la forme de la formation souhaitée, sera mis en œuvre en septembre 2022. Nous sommes ici dans une année transitoire, où notre enjeu était de trouver une solution opérationnelle pour que dès la rentrée – c'était notre volonté commune – des premiers messages de sensibilisation puissent être donnés à l'ensemble des communautés. L'ensemble des communautés, c'est pratiquement 19 000 personnes, et nous devons donc mettre en œuvre conformément à notre engagement un plan de sensibilisation visant 19 000 personnes pour que l'ensemble de ces communautés puisse être sensibilisé d'ici la fin décembre. Il y a notamment une attention particulière envers la communauté étudiante dans cette période de retour dans l'établissement, comme vous le disiez, Madame, de prise de connaissance de la vie étudiante, d'arrivée dans l'établissement... bref de toute une série de particularités de ce début d'année.

Nous devons donc en un mois former 11 600 étudiants. Nous avons pris le parti de l'organiser au travers de sessions Zoom. C'était le seul modèle soutenable. Avoir des sessions qui permettent l'échange, les questions, ce qui est l'idéal, demande selon nos discussions avec VSS Formation de ne pas dépasser un format de 30 étudiants présents en salle. Cela représenterait 385 sessions à organiser, et nous ne savons très concrètement pas nous occuper de cette volumétrie de sessions. Il faut d'abord les espaces, que nous n'avons pas avec les enseignements, et nous avons même un problème de soutenabilité technique. De ce fait, nous avons privilégié ce format qui peut réunir jusqu'à 600 étudiants, en se rappelant l'objectif qui n'est qu'un objectif de sensibilisation et de premier partage de la culture du respect, ce qui sera par la suite complété par de vrais temps de formation qui seront proposés. Nous n'avons pas la volonté de faire le tour de tous les sujets en 1 h 30.

Il y a en tout cas de bonnes nouvelles : en quinze jours, on a 10 300 étudiants qui sont déjà inscrits à des sessions, 90 % de la cohorte étudiante participe. Dans les 10 % restants, on est dans des configurations comme des doubles diplômes. Nous allons bien sûr nous rapprocher d'eux pour les relancer. Mais nous en sommes déjà à un tel niveau avec seulement deux relances. Nous sommes donc plutôt confiants. Les retours sont plutôt bons. Il y a bien sûr des imperfections à corriger. Et c'est l'avantage d'avoir 25 sessions : en avançant, et grâce au dialogue avec VSS Formation, cela se peaufine et s'améliore de session en session. Le message est en tout cas bien clair : profiter, ce qui fait partie du plan d'actions, du renforcement du plan égalité qui arrivera entre la fin de l'automne et le début 2022, pour réfléchir à comment compléter cette sensibilisation par des formations beaucoup plus accessibles, en présentiel, sur des formats très différents.

Mario DEL PERO

Je trouve cela magnifique de se retrouver enfin en personne. Je n'aime pas trop l'hybride qui pose plusieurs problèmes au niveau pédagogique, mais c'est aussi la seule façon de se retrouver en salle avec des étudiants, ce qui est source d'émotion après un an et demi. J'ai une petite question qui concerne les étudiants internationaux. Avons-nous des chiffres sur le campus de Paris et sur les campus en région sur la situation ? Comment ces chiffres se comparent-ils à la situation pré-Covid ?

Kévin COHEN

Nous avons une remarque. Nous ne pouvons que regretter la prépondérance des banques lors de la semaine de rentrée, nuisant au bon retour de la vie étudiante. Les associations et les syndicats ont été relégués au second plan, les unes dans le petit hall, les autres dans le jardin du 27, au moment où le besoin était le plus pressant. Pourquoi le choix d'avoir mis les banques en péniche plutôt que de les avoir laissé faire leur présentation dans le petit hall ?

Pauline LEBARON

Je souhaitais rapidement revenir sur la question des formations VSS. Nous avons aussi quelques remontées à faire à ce sujet. Nous faisons le même constat sur le format, mais vous y avez déjà répondu. Nous espérons que dès l'année prochaine il n'y aura pas que cette vidéo, mais la mise en place aussi pour l'ensemble des étudiants de formations en petit groupe, qui permettent de compléter et d'avoir de vrais échanges, amenant des étudiants assez réfractaires à ne pas simplement rejeter en bloc ce qu'on leur montre. Parce que c'est le cas : il y a des étudiants qui sont dans cet état d'esprit.

Ensuite, on nous a signalé le fait que dans certaines formations, il y avait un manque d'avertissements en amont sur des moments où des questions assez sensibles ou des exemples difficiles allaient être abordés. On a de même pu voir que le fait d'avoir une formation sur un temps qui reste court ne permet pas à certains sujets d'être abordés, alors qu'ils sont aussi très importants dans les violences. Les violences conjugales ou prostitutionnelles, par exemple, n'ont ainsi pas été abordés, alors qu'elles peuvent être subies par de nombreux étudiants. On espère que la façon dont la formation va être conçue l'an prochain permettra d'avoir des ateliers abordant plus en détail ces formes de violence qui n'ont pas pu être évoquées.

On regrette également que, dans au moins une formation en particulier, la formatrice ait à plusieurs reprises adressé des louanges à l'action gouvernementale en matière de lutte contre les violences sexistes et sexuelles. Du côté de l'UNEF SPES, nous ne sommes pas d'accord avec l'idée que le bilan gouvernemental serait très bon sur cette question, et nous trouvons surtout que c'est déplacé d'aborder cela dans une formation sur les violences sexistes et sexuelles.

Je voulais aussi aborder un point très différent. La rentrée est aussi le moment où les étudiants découvrent leurs cours pour le semestre. Cela se fait à plusieurs reprises dans l'amertume : au moment des inscriptions pédagogiques, les étudiants n'ont pas pu s'inscrire aux cours qu'ils désiraient. Sur ce sujet, cela fait de nombreuses années que l'on nous parle d'un projet de refonte des inscriptions pédagogiques, alors que nous faisons remonter en tant qu'élus étudiants les problèmes multiples du système actuel. C'est un système extrêmement anxiogène. On sous-estime parfois cet aspect, mais nous constatons déjà cette pression en tant qu'étudiants, quand nous avons à faire ces inscriptions pédagogiques, et via tous les étudiants qui nous contactent sur ces sujets. En plus de ce caractère anxiogène, c'est un système qui nuit à l'épanouissement des étudiants dans leur formation : si on ne peut pas choisir les cours qui nous conviennent, qui vont dans le sens de notre projet professionnel ou de notre projet d'étude, c'est très regrettable. Nous aimerions que sur ce point on relance ce semestre un groupe de travail sur les inscriptions pédagogiques, sachant qu'il existe ailleurs des systèmes d'inscription pédagogique, dans des universités en France ou à l'étranger, qui sont bien moins anxiogènes et bien meilleurs pour les étudiants. Nous voulions donc vous demander s'il serait possible de lancer un groupe de travail sur ce sujet.

Paul VIGNAT

Je voulais rebondir sur ce que M. GAUDY a dit tout à l'heure concernant les enregistrements. On a en effet des retours d'étudiants qui sont déçus, frustrés, ou qui éprouvent un inconfort pédagogique à ne pas pouvoir regarder leurs cours après coup. Ce n'est pas seulement parce que les enseignants refuseraient de mettre ces cours en ligne ou de les rendre accessibles. C'est parfois l'administration – même si c'est un nom que les enseignants utilisent sans que l'on sache vraiment de qui ils parlent. Qui décide de mettre en ligne ou non ces cours ? Serait-il possible d'uniformiser leur diffusion ? Ce que vous disiez est vrai, Mme DUBOIS-MONKACHI, c'est par rapport au Covid, mais je crois que ce serait confortable pour tous les étudiants d'avoir accès après coup à des cours magistraux ou même à des cours de conférence méthode, pour réviser leurs examens, pour réécouter une partie que l'on a mal comprise. Si, dans les faits, le Covid peut nous avoir fait avancer techniquement sur la possibilité d'accéder après coup aux cours, je pense qu'il ne faut pas s'en priver et qu'il faut faire confiance aux étudiants pour continuer à aller en amphithéâtre. Rendre disponible ces cours pourrait être positif pour tout le monde, et il faudrait peut-être uniformiser tout cela.

Je voulais ensuite revenir sur un point qui n'a pas encore été abordé : la désignation du prochain directeur de Sciences Po. Mon rôle ici se borne à faire remonter des échos étudiants que j'ai pu avoir, parce que le sujet est forcément sur toutes les lèvres depuis six mois. Sans donner particulièrement mon avis ou faire dans la polémique, je dirais qu'il y a un ressenti étudiant assez large sur le fait de ne pas savoir ce qui se passe, d'être depuis six mois dans l'expectative et d'avoir un peu l'impression d'assister à une désignation « opaque » – le terme a déjà été utilisé. Il est difficile pour nous, élus étudiants, de ne pas pouvoir répondre aux questions de nos camarades, de ne pas savoir grand-chose. Je suis par ailleurs cette année le cours de Julia CAGÉ sur les médias et la démocratie. J'ai entendu des propos tenus par les plus « dangereux démocrates » de nos étudiants, qui parlaient d'une élection possible du directeur par tous les étudiants, par exemple. Il y a un sentiment, assez désagréable, partagé par un certain nombre d'étudiants de ne pas savoir le nom des candidats, leur programme, ce qu'ils ont à proposer pour Sciences Po. Ces étudiants devront, quoi qu'il arrive, s'accommoder de ce nouveau directeur ou de cette nouvelle directrice. Cela pose quelques questions à beaucoup d'étudiants.

Raphaël CHARPENTIER

Avant de laisser la parole à Mme DUBOIS-MONKACHI sur l'ensemble des questions, je rebondis sur un point de la remarque de Mme LEBARON, sur les groupes de travail. Nous allons effectivement lancer très prochainement avec Mariana DE ABREU DA SILVA un appel pour que chacune ou chacun puisse nous faire part de ses velléités sur les différents groupes de travail à mettre en place pour ce semestre. J'imagine qu'ils seront, comme au semestre précédent, communs avec le Conseil de l'Institut. Nous mettrons donc tout en commun pour avoir rapidement les groupes de travail mis en place. Je peux vous dire que je serai personnellement très sensible à la question des inscriptions pédagogiques, qui à mon entrée à Sciences Po il y a un peu plus de dix ans était déjà un sujet et une revendication syndicale régulière. C'est donc une question de débat particulièrement importante à mon sens.

Myriam DUBOIS-MONKACHI

Je vais profiter de votre remarque pour rebondir sur le sujet des inscriptions pédagogiques, les IP. Rassurez-vous, Pauline : nous savons très bien que c'est un moment anxiogène. Nous le savons même tellement bien que nous avons entouré ce moment de plusieurs précautions, notamment beaucoup de communication : des vidéos ont été faites sur toutes les étapes, il y a un travail en profondeur sur les maquettes pour éviter qu'il y ait un chevauchement sur les cours en matière de public. PSIA a notamment fait un travail remarquable. Je vous avoue, je suis un peu étonnée de voir ce sujet revenir ce matin sur la table. On est tout à fait prêt à en parler, d'autant plus qu'on a changé l'année dernière de système informatique, que l'on a fait une « migration technologique ». Nous avons une nouvelle version de l'outil, qui reste le même, mais qui est beaucoup plus efficace et qui offre la possibilité de travailler sur des prévisions d'inscription pédagogique, d'avoir différents plans.

Il y a en effet une chose qu'il faut vraiment savoir, et qui est le préalable selon moi à un groupe de travail : vous ne serez jamais complètement satisfaits des cours que vous allez choisir. On ne peut pas dupliquer les cours, on ne peut pas cloner les enseignants. Ce n'est pas aussi simple que ça que d'aller « faire son marché » sur les enseignements : ce sont des entités qui sont uniques, qui dépendent de la spécialité de l'enseignant, de sa langue. C'est très compliqué. On essaye de faire en sorte que vous soyez le plus satisfait possible, sachant que les maquettes pédagogiques ne sont pas construites pour satisfaire les étudiants. Elles sont d'abord construites parce que la portée pédagogique et la dynamique des apprentissages ont été définies par la communauté scientifique.

M. DEL PERO, merci d'avoir rappelé la joie de retrouver les étudiants. Je vais vous donner quelques éléments sur les étudiants étrangers – on est en train de consolider ce sujet avec les services. Il n'y a pas de baisse des étudiants étrangers, contrairement à une petite musique qui peut circuler. Il est vrai que sur certains campus en région, il y a moins d'étudiants étrangers. C'est une réalité, mais elle n'est pas liée à la crise, elle est ancienne, c'est une érosion continue. En revanche, au niveau global de l'institution, d'une part nous avons toujours ce ratio global 50/50 entre les étudiants internationaux et les étudiants français et d'autre part, nous avons eu cette année beaucoup plus d'étudiants en échange au collège

universitaire et nous avons une variété de 154 nationalités différentes. Je crois que ce sont des éléments intéressants. Les Européens ont pris la première place, là où les États-Unis d'Amérique et les Chinois alternaient à cette position. On est donc plutôt confiants : les étudiants sont venus cette année, y compris les étudiants étrangers, et on n'a pas d'altération de notre modèle d'équilibre.

Pour les cours, M. VIGNAT, il faut peut-être distinguer les choses. Il y a d'un côté les « e-cours » – certains cours en amphithéâtre sont filmés par l'institut des compétences et de l'innovation et sont mis à disposition des étudiants suivant une politique définie par le collège universitaire, notamment au moment des révisions. Les autres captations peuvent être des séances de cours liées à l'absence d'étudiants qui suivent le cours, soit en direct et à distance, soit très à distance sans pouvoir être en direct, ce qui fait qu'ils utilisent la captation. Ce sont donc deux choses différentes. Dans le premier cas, c'est une politique de l'établissement ou de l'entité pédagogique, dans le deuxième cas, c'est pragmatique, et il ne peut y avoir que quelques séances sur les douze séances, si d'aventure des étudiants étaient empêchés de venir suivre les cours pour des raisons liées à la crise du Covid. La donne est différente pour les élèves de troisième année, qui ont cette licence, mais les étudiants en scolarité, hors troisième année, doivent être présents. C'est la règle. S'ils ne sont pas présents parce qu'ils ont un problème de santé, ils gèrent cette absence comme ils le faisaient avant la crise, parce qu'on est conscients de ce que, à part quelques exceptions de très bons cours, pour des raisons qui n'appartiennent qu'à la réflexion et à la construction pédagogiques, qui ont très bien fonctionné, voire mieux fonctionné à distance qu'en présentiel ou parce que l'on a des enseignants qui viennent de très loin et pour lesquels un déplacement est très compliqué. On a organisé quelques cours en hybride. Vous avez raison, c'est environ 8 % sur l'ensemble des enseignements. Mais le cours principal reste un cours en présentiel. Je pense qu'il faut vraiment avoir cela à l'esprit. Et, normalement, nous ne devrions plus avoir d'étudiants qui ne sont pas présents, en dehors des étudiants de troisième année, maintenant que nous sommes à trois semaines de la rentrée. Il peut bien sûr y avoir des cas de maladie, avec le *tracing* dont je vous ai parlé tout à l'heure, mais cela doit rester dans ce cadre. On n'est plus dans une logique où l'on ne peut pas venir et où l'on suit à la place le cours à distance. Ce n'est pas du tout le modèle retenu.

Sur la désignation du directeur, une question posée par M. VIGNAT, sachez d'abord que l'administration n'est pas plus informée que vous, sachez que nous rentrons d'un petit mois de congés, et sachez enfin qu'il y a des candidats qui ne souhaitent pas que leur nom circule, pour des raisons évidentes – qui sont déjà en poste dans des endroits dans lesquels il serait malvenu de savoir qu'ils souhaitent quitter cet endroit. Par ailleurs, il existe un site sur le portail de Sciences Po qui permet des contributions. Quelques personnes y ont déjà déposé des contributions ; n'hésitez pas à le faire. Et il me semble – mais je ne suis pas dans le secret des dieux – que l'information va circuler. C'est un processus qui est très démocratique – vous connaissez les personnes qui composent la commission de sélection. Dès que l'information sera disponible, dans le respect des candidatures, elle sera partagée avec l'ensemble des communautés. Je pense que notre institution a vraiment à cœur d'être dans la transparence sur ces modalités de nomination, tout en respectant une nouvelle fois les personnalités.

Sébastien THUBERT

Sur la présence des banques, on parle ici uniquement du campus parisien. Il faut faire attention à ne pas résumer la vie étudiante au campus parisien. Soyons tous vigilants avec cela : sur les autres campus, il y a aussi une vie étudiante qui reprend à plein. La présence des banques est un service très demandé par les étudiants et les étudiantes qui arrivent, notamment de l'international, et qui ont besoin d'ouvrir des comptes bancaires. Les associations n'ont pas été en reste durant cette semaine de prérentrée.

Il y a aussi un point de vigilance sur le fait de ne pas tout concentrer sur la semaine de prérentrée. Nous travaillons sur tout le mois de septembre vis-à-vis de la vie associative et étudiante pour la valoriser. Et, par expérience, il y a très peu d'associations qui sont en place à la fin août : sur les 80-90 associations, si on parle du campus parisien, il y en a 15 qui sont très actives dès la prérentrée, et les autres ont encore besoin de constituer leurs équipes. C'est pour cela que vous avez dû recevoir une communication : mardi, mercredi et jeudi de cette semaine se tiennent des forums associations thématiques où les étudiants pourront rencontrer les associations. Et l'on va grainer tout au long du semestre ces

événements. Comme l'évoquait Myriam DUBOIS-MONKACHI, notre but est aussi de travailler avec les associations pour une mise en avant un peu différente des années habituelles de la vie associative et contribuer à ce « *Welcome back to Sciences Po* » pour que la vie reprenne. La présence des banques s'inscrivait, elle, dans le cadre de l'opération « *Meet the services* » qui permet aussi aux étudiants et aux étudiantes de rencontrer l'ensemble des services administratifs. Il faut enfin ne pas oublier que nous sommes encore dans une période de travaux, où les espaces disponibles sont encore limités. L'année prochaine, nous aurons le plaisir de disposer du 1 Saint-Thomas, qui nous permettra d'avoir des marges de manœuvre complémentaires.

Sur la sensibilisation des étudiants et étudiantes dispensée par VSS Formation, il faut rappeler que VSS Formation est l'union de trois structures, notamment la CPED, Conférence permanente des chargés de mission pour l'égalité dans les écoles et universités en France. Ce sont des spécialistes de ces questions. Il y a également des juristes des universités. L'objectif en 1 h 30 était de faire un survol, une sensibilisation sur les sujets principaux. Ils n'ont donc bien sûr pas eu l'occasion d'aborder les questions de harcèlement de rue et un certain nombre de sujets qui sont importants pour les étudiants. C'est ce que je vous disais, il y a des choses qui prendront le relais par la suite. Ensuite, vous avez votre avis sur les dispositifs qui sont mis en place par le ministère de l'Enseignement supérieur. Tout le monde ne partage pas votre avis, et ce sont des dispositifs qui montent en puissance. Je voudrais aussi rappeler qu'il faut que nous soyons très humbles par rapport aux sensibilisations et formations. Quel est l'objectif d'une formation, d'une sensibilisation ? Je ne pense que ça soit d'empêcher la survenance des faits. Il ne faut pas être naïf sur ces questions. Le premier objectif est de sécuriser les personnes qui sont victimes et de donner des outils aux personnes qui sont témoins, justement pour que les dispositifs qui prennent le relais en aval soient performants. Et quand les premiers messages commenceront à être intégrés, nous pourrons procéder à des actions de prévention, qui auront beaucoup plus d'impact. Nous n'allons pas faire reposer notre stratégie de prévention sur une formation, une sensibilisation de 1 h 30. Ça ne serait pas à mon sens très efficace. Vous dites qu'il y a peut-être des étudiants et des étudiantes réfractaires. Mais c'est comme ils l'étaient, comme ils le seront notamment dans une formation. Il s'agit de sensibilisations qui envoient des messages bousculant les a priori, les représentations. Cela va être le partage d'un message très clair, qui est notamment repris par une campagne que vous avez peut-être vue, « *No more* », et l'on va s'appuyer dessus pour articuler et diffuser ce message. On peut également compter, ce que je voudrais saluer, sur un tissu associatif extrêmement mobilisé sur ces questions, auquel on a pu proposer dès juillet une formation pour toutes les associations intervenant dans les temps d'accueil et d'intégration. Nous allons poursuivre en octobre, et nous constatons déjà une très belle dynamique de ce côté, ce qui permet aussi aux messages d'arriver de façon différente. Il y a des messages qui vont arriver de notre part, qui vont arriver de nos partenaires, mais il y a aussi des messages entre pairs qui sont extrêmement importants.

Nous savons que le format n'est pas toujours parfait et qu'il nécessite un certain nombre d'adaptations. Vous évoquez un cas. Il y a eu une vidéo qui a été diffusée sur une situation et qui s'appelle « Retour de soirée ». Elle a été produite et développée par la région wallonne. Elle montre une situation très courante, au regard des signalements qui ont pu être remontés, de la zone grise du consentement qui peut aller jusqu'à la violence. Elle ne montre pas de scène de violence, mais nous avons attiré l'attention de notre partenaire pour qu'il y ait un point fait avant la diffusion de cette vidéo. Vos retours sont précieux, ils nous permettent ensuite d'échanger avec nos partenaires. On peut en tout cas se féliciter qu'à la fin septembre on ait quasiment l'intégralité de notre communauté étudiante qui ait déjà pu entendre ce premier message, pour que les témoins et les victimes se sentent plus forts, qu'ils puissent contacter la plate-forme d'écoute externalisée, aller vers les relais VSS. Et pour que nous puissions nous aussi porter avec l'ensemble des communautés des actions de prévention plus efficaces par la suite.

Raphaël CHARPENTIER

Un ultime complément sur la question de la désignation du directeur ou de la directrice de Sciences Po : je ne vous cache pas que, moi aussi, j'aimerais tout connaître ! Mais que je ne connais aujourd'hui rien de plus que le calendrier. Nous aurons tout de même le 20 octobre, vingt jours avant les votes des

Conseils, la liste des candidats retenus par la commission de sélection, ainsi, je l'espère, que leurs projets seront diffusés à l'intégralité des étudiantes et des étudiants. Ce n'est pas une association parfaite tout au long du processus, mais cela permet au moins de savoir et de se préparer en amont.

II. PRÉSENTATION DU RAPPORT «LES TRANSFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES À SCIENCES PO – MISSION D'APPROFONDISSEMENT POUR L'OFFRE D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE »

Charlotte HALPERN

Bonjour à toutes et à tous. Amélie ANTOINE AUDIO et moi-même souhaiterions d'abord remercier la Présidente et le Président de ce Conseil de nous avoir donné la possibilité de venir présenter le résultat de ce rapport, de cette mission sur les transformations environnementales à Sciences Po, l'approfondissement de l'offre d'enseignement et de recherche. C'est un rapport qui a été mis en chantier il y a maintenant plus d'un an. Nous l'avons remis il y a quinze jours à l'administratrice provisoire, à Myriam DUBOIS-MONKACHI et à Guillaume PLANTIN, le directeur scientifique.–Ce rapport inclut une série de propositions, qui sont, à ce stade des propositions, des recommandations. C'est pour cela aussi que nous sommes ici ce matin, de manière à pouvoir échanger à leur sujet.

Un rappel assez rapide du contexte et des objectifs de la mission : c'est d'abord un contexte d'urgence. Il ne servirait à rien de rappeler encore et encore que nous sommes dans un contexte d'urgence, de mobilisation très forte de la jeunesse, également de mobilisation académique, sur la question de la crise climatique et de la crise environnementale. Toute une série de grands établissements de recherche, d'enseignement supérieur, se mobilisent sur le sujet. Les différentes politiques publiques, notamment de l'Union européenne, mais aussi de l'ONU, des différents États membres de l'Union, se positionnent sur cette question. Et il y a enfin une évolution extrêmement rapide du marché du travail.

Dans ce contexte, la crise climatique et environnementale est désormais une thématique au cœur de la responsabilité sociétale des établissements supérieurs d'enseignement et de recherche, qui doivent assumer une responsabilité dans la formation qu'ils donnent à leurs étudiantes et à leurs étudiants sur ce sujet, à la fois sur la connaissance et la compréhension des processus environnementaux en cours, qui contribuent à que nous soyons entrés dans l'ère de l'Anthropocène, et qui par ailleurs nous poussent aussi à comprendre les mécanismes et les effets que produisent ces processus environnementaux sur les sociétés, sur les systèmes juridiques, sur les systèmes politiques, mais aussi sur les économies des États. Cette thématique est donc bien au cœur de la responsabilité sociétale de ces établissements. De ce fait, le travail que nous avons mené avec Amélie ANTOINE AUDIO tout au long de l'année dernière a consisté à réfléchir à un enjeu de positionnement stratégique pour Sciences Po autour de trois questions. La première était de nous interroger sur la singularité du positionnement de Sciences Po. Après tout, si tous les établissements supérieurs d'enseignement et de recherche se positionnent sur le sujet, il convient aussi d'y réfléchir dans une perspective de différenciation. Qu'est-ce que Sciences Po apporte sur le sujet ? Quelle est notre spécificité ? Quelle est notre singularité ? Et ce par rapport à des écoles de commerce, à des universités d'autres secteurs des sciences, à toute une série d'établissements qui se saisissent de cet enjeu. En tant qu'université internationale de recherche en sciences humaines et sociales, qu'avons-nous à dire sur le sujet ?

Deuxième question, comment assurer une prise en compte à la fois ambitieuse, mais aussi lisible et visible de cette thématique ? Nous aurons l'occasion d'y revenir, mais c'est un point fondamental : Sciences Po fait déjà beaucoup de choses sur le sujet, mais ce n'est ni très visible, ni très lisible, à l'interne comme à l'externe. Ce paradoxe est au cœur de notre réflexion.

Troisième point, nous nous sommes interrogées sur les leviers et les moyens pouvant être mobilisés. Il est bien beau de se fixer des objectifs, à partir du moment où cela ne relève que du discours, mais que ça n'embraye pas sur des moyens, sur des leviers, on en reste alors à un décalage que l'on connaît très bien dans le domaine des politiques environnementales, avec des objectifs et des discours très ambitieux

et puis une mise en œuvre qui se fait toujours un peu à la traîne. Cette question nous a aussi énormément préoccupées tout au long de cette mission.

Enfin, cette mission s'inscrit dans la prolongation d'une réflexion qui a été amorcée il y a cinq ans déjà par les initiatives *Make It Work* et par le comité qui était présidé par Bruno LATOUR et dont j'ai fait partie. Elle permet d'approfondir et d'aller plus loin. Nous avons souhaité, avec ce rapport, vous faire une série de propositions, de recommandations, sur la manière dont Sciences Po pouvait assumer pleinement sa responsabilité sociale d'acteur majeur face à ces deux crises, climatique et écologique, et proposer dans ce contexte un renforcement significatif de la prise en compte de ces thématiques dans le projet de l'établissement, et d'irriguer l'ensemble de son offre.

Amélie ANTOINE AUDO

Si ce travail d'approfondissement s'inscrit dans la continuité des travaux et du rapport du comité présidé par Bruno LATOUR, nous avons adopté en revanche une démarche tout à fait distincte de co-construction dans une perspective d'accompagnement du changement. Pour cela, nous avons mobilisé très largement toutes les directions des écoles, les unités de recherche et les départements, en recueillant auprès d'elles leurs analyses, soit par des entretiens approfondis, soit à partir de notes qu'elles ont élaborées sur la base d'un questionnaire détaillé que nous leur avons adressé. Nous avons également rencontré un certain nombre de directions – Sciences Po Carrières, les Alumni, l'ExEd – des étudiants... bref une consultation large, et nous avons par ailleurs collecté auparavant des documents complémentaires. Nous avons par exemple fait le recensement des enseignements – ce qui a dû être réalisé manuellement puisque nous ne disposons pas encore d'outils de cartographie complète et transversale des études qui nous permettrait de faire ces recherches. Nous avons aussi sollicité une revue de littérature sur les documents produits, notamment dans le cadre des mobilisations étudiantes et académiques. Enfin, nous avons effectué un *benchmark* à l'échelle nationale et internationale sur les stratégies des établissements d'enseignement supérieur et de recherche sur les transformations environnementales en nous appuyant notamment sur les réseaux de nos partenaires – l'alliance U7+, Civica – ce qui nous a permis de pouvoir disposer à la fois de retours de l'ensemble des communautés de Sciences Po et de données complémentaires. Nous avons partagé sur la fin de la période, entre mai et juillet 2021, auprès de différents conseils les premiers résultats et mis en perspective le diagnostic que nous avons élaboré. Cela s'est également fait – j'avais oublié de l'indiquer – dans le cadre d'AIRE, un groupe académique qui travaille plus particulièrement sur ces questions, mais aussi avec un groupe de travail que nous avons constitué, qui réunit des expertises sur les questions des transformations environnementales en interne. Nous lui avons soumis au fur et à mesure de notre travail à la fois nos méthodes et nos résultats ;

Notre démarche a visé à articuler vraiment à dessein formation, recherche et marché du travail. Elle a été animée par trois objectifs : approfondir l'offre d'enseignement des écoles de Sciences Po (en tenant bien sûr compte de la spécificité de chacune, développer une meilleure compréhension du marché du travail, avec ses évolutions qui sont très rapides, difficiles à saisir, et enfin identifier ce qui constitue véritablement la singularité de Sciences Po et de l'offre de formations et de recherche qui est la nôtre.

Que montre le bilan de l'état des lieux prospectif ? Le constat avait déjà été fait en 2019, mais je peux dire que cela a encore progressé de manière très significative : il y a une offre de formations qui témoigne véritablement d'efforts considérables. Il y a de nouvelles formations, un nombre d'enseignements impressionnant – 181 enseignements sur 2020-2021 pour les seuls masters – des initiatives pédagogiques diverses, variées. On connaissait bien sûr le parcours civique du collège, mais on a également des ateliers de l'école de journalisme, des cliniques du droit, des projets collectifs de l'école urbaine, des politiques publiques dans le cadre de l'incubateur bien sûr. Ce sont énormément d'initiatives très souvent innovantes, avec une diversité de thématiques qui va même jusqu'à proposer – ce qui est nouveau – des enseignements d'ouverture tournés par exemple vers les disciplines des sciences. Pour la recherche, il ne faut pas oublier le plan d'actions qui a été mis en œuvre et qui inscrivait déjà cette démarche. Il y a eu des recrutements qui se sont poursuivis récemment, et nous avons observé avec Charlotte une montée en puissance des productions et à l'échelle individuelle des travaux qui

apportent des résultats avec une reconnaissance nationale et internationale. Le bilan témoigne donc d'avancées très importantes.

Autre élément très positif, nous observons qu'il y a véritablement une singularité de Sciences Po. Cette singularité s'identifie à travers trois axes :

- À la lumière du *benchmark*, nous nous sommes aperçues que nous sommes les seuls à travailler à cette articulation du lien entre enseignement et recherche, dans notre démarche d'approfondissement puisque nos collègues se sentent souvent sur le volet formation ou le volet campus (mais pas systématiquement) et vous savez aussi à quel point c'est une question qui nous anime à Sciences Po, spécifiquement dans le cadre de la réflexion sur les contenus, notamment des enseignements, et du choix des enseignants.
- Deuxième axe, l'attention portée au politique, gouvernabilité et actions collectives, dans un rapport toujours renouvelé entre nature et société. Vous pouvez trouver dans le rapport des tableaux qui illustrent les thématiques qui sont proposées de manière plus forte. Il apparaît clairement qu'il se dessine quelque chose.
- Il y a enfin l'affirmation d'une démarche pluridisciplinaire, qui est propre à Sciences Po. Cette pluridisciplinarité, c'est bien sûr une approche des disciplines fondamentales, mais aussi la pluridisciplinarité à l'échelle de ces disciplines et entre les sciences sociales et les humanités, et depuis plus récemment de l'interdisciplinarité, dans une ouverture aux autres sciences et au secteur de la santé.

Pour autant, ces approches restent très inégales, plutôt cumulatives. On sait très bien que la somme des initiatives individuelles ne constitue pas un marqueur de positionnement stratégique. Et comme Charlotte le disait, il y a un manque de visibilité et de lisibilité qui nous a souvent été reproché. En formation, il n'est pas observé par exemple de déploiement progressif et systématique dans le continuum des études. Il est même parfois très difficile d'identifier la différence entre tel master et tel autre master. Un risque d'éparpillement a donc été constaté. Pour le marché du travail, il est très difficile de saisir les compétences requises, les trajectoires professionnelles, et on manque d'outils pour faire cela aujourd'hui. C'est ce que les écoles nous ont dit à plusieurs reprises. Et en recherche, il y a beaucoup de travaux individuels, mais finalement assez peu de capitalisation collective à l'échelle des unités et peut-être aussi à l'échelle de l'établissement. On sent un besoin de réflexion plus stratégique.

Il est finalement noté aujourd'hui un besoin de mutualisation et de capitalisation à l'échelle de l'établissement, pour soutenir l'ensemble des efforts que j'ai rappelés au début. On est ici dans une difficulté classique dans un établissement, à l'échelle de toute organisation. Il est difficile de penser de manière ambitieuse et systématique la prise en charge d'une thématique transversale comme celle-ci. Pour Sciences Po, notre proposition avec Charlotte est la mise en place d'une stratégie d'approfondissement qui vise véritablement à poursuivre et à intensifier les efforts.

Charlotte HALPERN

Parmi les propositions que nous faisons dans une perspective d'approfondissement, il y a quatre enjeux que nous avons souhaité mettre en avant et qui nous paraissent indispensables, dans une perspective de mutualisation, d'accumulation et pour asseoir le positionnement stratégique de Sciences Po.

La première serait de reconnaître le caractère stratégique de cette priorité dans le projet de l'établissement, que ce soit pour la formation comme pour la recherche, et nous insistons sur ce double point.

La deuxième proposition revient à affirmer la singularité du positionnement de Sciences Po. Amélie l'a rappelé à plusieurs reprises, mais je crois que c'est quelque chose sur lequel nous devons insister : à la fois la question du pluralisme, pour les approches qui sont enseignées en lien avec les questions environnementales, la question de l'analyse critique, le deuxième élément qui caractérise cette entrée par les sciences humaines et sociales, et un troisième point qui s'inscrit à l'articulation entre la formation et la recherche, point qui sera par ailleurs travaillé de façon beaucoup plus large par notre collègue Bruno PALIER, qui travaille en ce moment à une mission sur le sujet.

Le troisième élément dans cette série de propositions est une stratégie d'approfondissements fondée sur la mise en œuvre : ne pas se donner uniquement de grands objectifs, de grands principes qui relèveraient du discours, mais travailler en profondeur la mise en œuvre et le choix des leviers qui permettent de déployer cette stratégie à tous les niveaux. Le GIEC parle de déployer les transformations à tous les étages. Nous n'avons pas été jusque-là, mais il s'agit de voir comment cela peut se déployer de telle sorte que l'ensemble des services, l'ensemble des directions et des différentes unités concernées s'empare de ce sujet, et que les différentes communautés de Sciences Po s'emparent aussi de cette question. Si l'on pense cette stratégie d'approfondissement sur une dizaine d'années, il y a évidemment des choses qui ne pourront pas être transformées d'une année sur l'autre, mais en les pensant sur dix ans, avec ces points d'étape réguliers, des rapports annuels, mais aussi une stratégie d'autoévaluation à cinq ans, c'est une chose qui nous paraît, à partir du *benchmark*, tout à fait intéressante dans la manière de pouvoir accompagner ce déploiement et de rendre des comptes de manière régulière, notamment devant les conseils, de sorte à pouvoir engager une discussion elle aussi régulière.

Ensuite, et pour donner à voir ce à quoi peut ressembler cette stratégie d'approfondissement, nous proposons un document-cadre qui permettrait à horizon 2032 d'aborder un certain nombre de sujets, d'objectifs qu'il nous semble important de tenir ensemble. Il ne s'agit pas de séparer la formation de la recherche, du campus ou encore de l'investissement responsable, mais d'adopter un document qui nous permette de structurer un projet pour Sciences Po sur les dix années à venir, en commençant par exemple par mettre à jour le plan d'actions 2020-2023, mais aussi d'adopter des objectifs plus ambitieux, notamment en lien avec le marché du travail et les compétences à développer. Sur la recherche, il s'agirait de développer un plan d'actions spécifique pour la recherche, ce qui n'existe pas pour le moment : il y a un objectif dans le plan d'actions existant, mais nous proposons d'adopter une stratégie spécifique de recherche, de manière à pouvoir soutenir à la fois la formation doctorale ainsi que l'ensemble des travaux qui peuvent être menés de manière individuelle. Il y a enfin toute une série de sujets qui relèvent par exemple de la communication ou de la valorisation et qui vont permettre de rendre compte, de rendre visibles les travaux menés à Sciences Po en ce moment, ou encore des objectifs de formation des personnels. C'est un point sur lequel nous insistons particulièrement. À partir du moment où certains développent cette thématique en tant que partie intégrante de leur fiche de poste, il nous semble important sur la longue durée de pouvoir soutenir l'ensemble des communautés, ces chercheurs et chercheuses, ces personnels administratifs, ces enseignantes et enseignants, qui s'emparent de ce sujet, et ce afin de les accompagner dans le déploiement et la prise en charge de cette thématique.

Il y a enfin un volet investissements responsables, à penser en lien avec le travail mené actuellement par le comité des dons, pour penser notamment la manière de viser, à l'échelle de chaque entité, à un équilibre entre les différents profils enseignants. C'est une chose sur laquelle nous insistons dans le cadre de ce rapport.

Il y a enfin un objectif de gouvernance. En politique publique, on dit souvent qu'un sujet transversal n'appartient à personne : il n'est pas structuré, il n'y a pas de champion, il n'y a personne pour porter ses intérêts au sein d'une organisation. Nous plaillons pour qu'il y ait une gouvernance, une réflexion sur la manière de porter cette thématique, de s'en emparer à l'échelle de l'organisation. Ce point était déjà évoqué dans le rapport du comité Latour, mais nous l'avons repris, retravaillé, approfondi, notamment en lien avec le *benchmark*. C'est en cela que nous proposons un pôle...

Amélie ANTOINE AUDIO

...un pôle sur les transformations environnementales, qui serait cet espace d'interface entre la direction de la formation, la direction scientifique et bien sûr toutes les autres directions. Ce pôle serait de fait en capacité d'articuler les différents piliers de la stratégie d'approfondissement. Nous proposons que ce pôle soit situé dans le pavillon de l'Innovation. On sait à quel point les enjeux de lieu sont importants à Sciences Po. Il nous a semblé que ce serait l'endroit où il pourrait y avoir le plus de visibilité et permettre le dialogue avec toutes les communautés de Sciences Po. Il aurait plusieurs missions principales :

- Renforcer toute cette cohérence, structurer, mobiliser, aller même chercher des ressources, en lien avec tous les acteurs concernés. On pourrait être en veille sur les appels, sur un certain nombre de propositions.
- Il faut aussi bien sûr accompagner la conception de la stratégie de l’approfondissement. On est ici encore dans une dynamique de co-construction. Ce n’est pas un pôle qui va décider, c’est le travail avec les différents secteurs pédagogiques, de recherche, les différentes entités, qui serait coordonné par ce pôle.
- Il nous faut aussi avoir des outils de suivi et de pilotage : ce pôle serait chargé aussi de suivre les avancées, de produire des rapports annuels sur la base d’indicateurs, sur lesquels il se positionnerait en lien avec les différents services de manière à ce que les résultats et les avancées puissent être présentées et discutées chaque année et qu’un bilan puisse être réalisé à cinq ans.

Nous proposons qu’il soit accompagné de trois instances, pour permettre justement cette articulation, cette co-construction, mais aussi pour asseoir sur le plan académique le travail qui est réalisé :

- Un comité de pilotage, qui est l’espace de dialogue avec l’ensemble des directions de Sciences Po.
- Un comité scientifique qui réunirait des collègues experts de nos laboratoires de recherche, mais aussi peut-être des membres extérieurs, toujours sur le volet académique, et qui donnerait un avis sur les projets qui lui seront soumis.
- Nous avons enfin imaginé un comité de partenaires, parce qu’il y a aussi la question du suivi du marché du travail. Avoir des acteurs dans ce comité, pour donner des indices sur cette évolution du marché du travail, serait intéressant. Et sur le plan de la ressource, on peut avoir des financements européens, de ministères, ou de donateurs, et l’on pourrait sentir les éléments à ce niveau.

Raphaël CHARPENTIER

Merci à vous. Un thème passionnant et extrêmement important. Je me souviens que lors de la première année de mon premier mandat, on avait demandé la création d’un groupe de travail sur les questions environnementales. C’est une joie de voir que cela avance un peu. Y a-t-il des questions, des remarques sur cette présentation ? Pas spécialement. Nous vous remercions à nouveau. Nous allons suivre avec attention le déploiement de vos recommandations et la façon dont Sciences Po va s’en emparer.

Nous passons aux points suivants de l’ordre du jour. Je vais faire un très léger réajustement, parce que nous savons d’expérience qu’il y a un certain nombre de personnes qui à partir de 10 h vont devoir nous quitter. Je propose donc de passer dès maintenant aux points VI et VII, qui sont les votes. Il s’agit sinon de présentations sans vote.

Grégoire ÉTRILLARD

Je voulais dire un mot. C’est un travail exceptionnel qui a été fait par Mmes ANTOINE AUDO et HALPERN. Je voulais simplement vous dire que c’est un travail remarquable, et je pense que l’absence de questions n’est clairement pas une absence d’intérêt, mais plutôt la marque de ce que votre rapport extrêmement fourni et vos propositions extrêmement nombreuses demanderaient plus qu’une simple présentation ici. Je pense que c’est un changement de fond qui se prépare à Sciences Po avec cette thématique environnementale des transformations. Il y a tout ce que vous écrivez, sur la raison des termes « transformation environnementale » qui vise précisément à faire la synthèse entre les différentes opinions sur ce sujet. Je trouve que cela méritait que l’on vous remercie un peu plus que par une absence de questions. Je vous remercie.

III. RECONNAISSANCE DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES

Raphaël CHARPENTIER

Pour la reconnaissance des associations étudiantes, je crois qu’il n’y a rien de particulier à signaler.

Baptiste VIVIEN

Non, en effet : elles répondent toutes aux critères qui sont exposés dans l'article 13 du règlement. Les éléments qui les concernent, notamment leur objet social et leur activité, figurent dans le document qui vous a été remis.

Raphaël CHARPENTIER

Par curiosité, y en a-t-il qui ne seraient pas rentrées dans les clous et qui grâce à la réforme du règlement que nous avons adoptée en fin d'année le sont aujourd'hui, ce qui nous aurait permis de contribuer à faciliter concrètement la vie étudiante ?

Baptiste VIVIEN

Je suis désolé : pas encore. Mais je vous préviendrai dès que ça arrivera...

Raphaël CHARPENTIER

Je l'espère...

Pauline LEBARON

On déplorait un peu le fait qu'il n'y ait pas eu de convocation en amont de la CVE.

Raphaël CHARPENTIER

En l'occurrence, quand tout le monde est justement dans les clous de ce qui est prévu, il n'y a pas d'intervention de la CVE. C'est seulement quand il y a des demandes de financement ou quand il y a des reconnaissances dérogatoires par rapport à ce que le règlement prévoit que la CVE participe, sachant que ces reconnaissances dérogatoires devraient devenir assez peu nombreuses, étant donnés les ajustements que nous avons fait en fin d'année dernière. C'est pour cela qu'il n'y a pas eu de convocation de la CVE. Je m'en étais moi-même enquis auprès de Sébastien et de Baptiste.

Nous allons passer au vote. Qui s'abstient ? Qui est pour ? Qui est contre ? 1 abstention.

Les membres adoptent à l'unanimité des suffrages exprimés favorablement la reconnaissance des associations proposées.

IV. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL PROVISOIRE DE LA SÉANCE DU 5 JUILLET 2021

Raphaël CHARPENTIER

Pas de remarque particulière ? Non. Qui s'abstient ? Qui est pour ? Qui est contre ?

Les membres adoptent à l'unanimité favorablement le procès-verbal.

V. PRÉSENTATION DE L'ENQUÊTE JEUNES DIPLÔMÉS (PROMOTION 2019) ET DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020-2021 DE SCIENCES PO CARRIÈRES

Cyriel PELLETIER

Bonjour à toutes et à tous. Je suis ravie de représenter Sciences Po Carrières aujourd'hui, en l'absence de notre directrice Anne LESEGRETAIN. Je ne vais pas vous abreuver de chiffres, je vais essayer de vous donner des tendances qui seront, je l'espère, rassurantes sur l'employabilité de nos étudiants et de nos jeunes diplômés au travers des différentes activités que nous menons et notamment les enquêtes Jeunes Diplômés.

Avant de passer à celles-ci, un mot rapide sur les activités que Sciences Po Carrières a menées au cours de l'année 2020-2021. Comme vous le savez, nous sommes une équipe de douze personnes qui travaillons à l'orientation et à l'aide à l'insertion professionnelle des étudiants et des jeunes diplômés, en lien avec le collège universitaire, les écoles, pour vous accompagner tout au long de votre scolarité et à la sortie de Sciences Po dans votre insertion professionnelle.

La première nouveauté a évidemment été la dématérialisation de nos services, ce qui nous permet à présent de toucher l'intégralité de nos étudiants. C'était quelque chose qui pouvait manquer jusqu'ici, nos locaux étant basés dans les campus parisiens, comme cela a été évoqué tout à l'heure. Aujourd'hui, grâce à Zoom et à la dématérialisation de nos services, ce sont 100 % de nos étudiants, du collège universitaire en région, des troisièmes années en échange, ou les étudiants en césure à l'international, par exemple, qui peuvent bénéficier de nos services. C'est maintenant grâce à une hybridité présentiel et Zoom que nous allons pouvoir poursuivre ces activités dématérialisées pour améliorer la qualité de service que nous offrons et servir l'employabilité de nos étudiants.

L'année dernière, en quelques chiffres, c'est 10 000 conventions de stage que Sciences Po Carrières a délivrées tout au long de l'année, soit 12 % de plus que par rapport à l'avant-Covid. C'est donc un chiffre rassurant à mettre en perspective avec une hausse des CDI qui ont été déclarés. C'est rassurant de voir que cette hausse de 12 % des conventions de stage ne s'est pas faite au détriment des autres contrats, mais les CDI ont au contraire progressé de 4 % sur la même période. On voit donc que les étudiants de Science Po et les jeunes diplômés sont toujours très recherchés sur le marché du travail, et nous pouvons en effet nous en satisfaire pendant une période aussi compliquée. Mais nous n'allons pas évidemment en rester là, puisque nous allons continuer à vous accompagner tout au long de ces années que vous allez passer avec nous au travers des différents services que nous proposons.

Les rendez-vous individuels : en cas de besoin spécifique d'accompagnement, les étudiants peuvent avoir des rendez-vous avec des conseillers. Nous sommes une équipe de cinq personnes dédiées à ces rendez-vous. Grâce à Zoom, ce sont près de deux fois plus d'étudiants qui ont pu bénéficier de nos services. Comme on le sait, la période a été très difficile, le besoin d'accompagnement individuel était fort, et nous avons essayé de répondre présents au maximum des besoins d'accompagnement.

On peut ajouter à cet accompagnement individuel un accompagnement collectif, par le biais d'ateliers qui, là encore, n'étaient proposés qu'à Paris avant le Covid. Aujourd'hui, avec la dématérialisation, nous pouvons proposer des ateliers en présentiel et à distance. Sur l'année 2020-2021, il y a eu un nombre à peu près équivalent d'ateliers, 210 sessions sur l'année, et nous avons pu noter une hausse de 15 % des participants. Cela montre les besoins qui sont mieux couverts pour nos étudiants, et nous espérons une plus grande satisfaction, notamment des étudiants qui sont éloignés du campus parisien.

Il y a également des événements que nous organisons. Assez paradoxalement, cette crise du Covid nous a permis de rapprocher nos étudiants du marché du travail. Nous sommes évidemment conscients que les forums que nous organisons en présentiel n'ont pas le même impact que quand ils sont organisés à distance, mais l'utilisation d'une plate-forme comme Seekube pour l'organisation de forums virtuels nous a permis d'organiser plus de forums, plus d'international. Comme on le sait, et comme Myriam le rappelait tout à l'heure, nous avons toujours 50 % d'étudiants internationaux. Nous avons du mal à faire venir des employeurs étrangers du fait des contraintes logistiques, des coûts, du temps, etc. Grâce à cette dématérialisation, nous avons pu organiser un forum des organisations internationales, et nous avons l'UNICEF, basée à New York, qui était représentée, la Banque asiatique de développement, des Philippines, ou encore la Banque mondiale, depuis Washington. On a pu également organiser avec des universités partenaires de Sciences Po en Afrique un forum sur les carrières africaines, avec des partenaires au Ghana, au Kenya et partout sur le continent. C'était une réelle opportunité que nous avons voulu saisir dans cette internationalisation et dans le développement de nouveaux types de rencontres : je vous ai parlé des forums, il y avait aussi des rencontres professionnelles, des tables rondes, etc. Ce sont au final plus de 200 événements qui ont été organisés par Sciences Po Carrières, plus du double de ce qui était organisé dans les années précédentes. Et c'est encore sans compter tout ce qui est organisé par vos écoles, vos responsables pédagogiques et tous les acteurs qui sont au service de l'insertion professionnelle.

Nous espérons que vous allez vous saisir de tous ces outils tout au long de ces études, et après également : vous savez que Sciences Po Carrière peut vous accompagner pendant deux ans après la sortie de Sciences Po. Et c'est à cette époque que nous menons en particulier l'enquête Jeunes Diplômés. Vous en avez déjà certainement entendu parler : Sciences Po Carrières pilote chaque année, une grande enquête en partenariat avec le CDSP pour interroger nos jeunes diplômés sur leur situation face à l'emploi 18 mois après l'obtention du diplôme. Cette année, ce sont 66 % de nos 2 536 diplômés qui ont répondu. C'est un taux en légère baisse par rapport à l'année précédente, mais équivalent à ce qu'on avait pour la promotion 2017. On est donc sur une fluctuation logique. Et le taux de 66 % de réponse pour la promotion 2019 est assez satisfaisant quand on le compare à d'autres enquêtes comme celles menées par la Conférence des grandes écoles, la CGE, où on est à 50 % de taux de réponse. Cela montre, je le pense, un certain attachement de nos étudiants et de nos jeunes diplômés à notre institution. Et on vous en remercie par avance, vous qui serez les futurs destinataires de cette enquête. J'espère que vous repenserez à nous et que vous y répondrez le moment venu.

Quelques chiffres pour éclairer cette enquête Jeunes Diplômés et notamment pour la comparer aux années précédentes. On se posait la question de savoir comment cette promotion 2019 allait être reçue sur le marché du travail 18 mois après son arrivée. Dans l'ensemble, les chiffres sont très comparables à ce que l'on a sur les années précédentes. C'est un signe de la solidité de la formation de Sciences Po et de la confiance qu'ont les employeurs dans les étudiants et les jeunes diplômés de Sciences Po. C'est quelque chose qui nous satisfait aujourd'hui, et sur lequel on va continuer à travailler. 82 % des jeunes diplômés avaient trouvé un emploi en moins de six mois. C'était 85 % pour la promotion 2018, donc une légère baisse, mais on peut noter que ces résultats restent très positifs au vu de la situation. Parmi eux, 41 % des jeunes diplômés avaient trouvé un emploi avant l'obtention du diplôme. C'était 43 % l'année précédente : on note ici encore une très légère baisse, mais les chiffres restent très positifs, eu égard à la conjoncture économique. 48 % étaient en CDI – c'était 50 % l'année précédente. On note même un léger sursaut en faveur de l'international, malgré les difficultés de mobilité à l'international : passer de 36 à 37 % de jeunes diplômés qui commencent leur carrière à l'international, dans 84 pays différents, a été une bonne surprise, d'autant plus que l'on sait que l'on a en général une sous-représentation des étudiants internationaux dans les répondants. Cela montre une solidité de notre formation et une reconnaissance de plus en plus forte de notre diplôme à l'international.

Si on veut aller rapidement à l'essentiel, le seul léger bémol que l'on a pu voir dans cette enquête concerne une légère baisse du salaire moyen annuel brut, qui a été déclaré cette année à 37,5 k€. Il était en moyenne à 39 k€ l'année précédente. C'est une légère baisse qui est comparable à ce qu'on a pu voir sur le reste du marché du travail, par exemple dans l'enquête de la CGE, où les salaires sont également en baisse. Mais Sciences Po reste au-dessus de la moyenne de la Conférence des grandes écoles, d'environ 1 500 € par an.

En revanche, on note dans cette situation une tendance très favorable avec une baisse importante de l'écart des rémunérations entre les hommes et les femmes. C'est comme vous le savez une question importante aux yeux de toute notre institution, et chaque année Sciences Po Carrières fait un focus sur les différences femmes-hommes. Nous voyons, pour la troisième année consécutive, l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes baisser. Nous espérons que cette tendance que nous constatons va se poursuivre. Cette année, cet écart s'est réduit de 42 % par rapport à l'année dernière, l'écart brut annuel passant de 5 497 € à 3 179 €. On espère que l'ensemble des actions menées par les communautés de Sciences Po va permettre à cette tendance de continuer à se consolider.

Enfin, quelques mots sur l'enquête Jeunes Diplômés 2020. C'est la première fois que Sciences Po Carrières pilote une enquête six mois après l'obtention du diplôme. Ça nous semblait vraiment très important, au regard de la promotion 2020 qui est sortie sur un marché de l'emploi extrêmement complexe, de connaître la situation de ces jeunes diplômés. Avec l'aide d'un étudiant de master de l'école de la recherche, Sciences Po Carrières a pu comparer les résultats avec le même questionnaire que celui envoyé d'habitude aux jeunes diplômés 18 mois après l'obtention du diplôme. On l'envoie désormais aussi six mois après l'obtention du diplôme. Ne vous étonnez donc pas si vous êtes sollicités deux années de suite, c'est évidemment pour pouvoir voir l'évolution de vos trajectoires. Nous avons

donc pu comparer la situation des promotions 2018, 2019 et 2020 six mois après l'obtention du diplôme. Les chiffres sont ici encore très encourageants. Il n'y a eu aucun effondrement sur un indicateur. 54 % des jeunes diplômés étaient par exemple en stage ou en emploi – c'était 56 % l'année précédente. 86 % avaient trouvé leur poste en moins de trois mois, ce qui est même mieux que les années précédentes, où on était à 83 % sur 2019 et 2018. 70 % sont en CDI, ce qui est équivalent à ce qu'on a sur les autres années : de 70 à 72 %. Et on a même eu une belle surprise avec la légère hausse du salaire moyen annuel brut. On était dans les années précédentes à 35,6-35,7 k€ annuels bruts. On est passé à 36,2, une hausse tout de même notable. On note également sur les écarts femmes-hommes une réduction des inégalités : en deux ans, nous sommes passés de 4 886 € d'écarts salariaux en moyenne entre les femmes et les hommes à 3 650 € sur cette promotion 2020. Une fois encore, nous jugeons cette tendance favorable et nous allons évidemment continuer à nous y investir pour la poursuivre, en espérant que ce ne sera bientôt même plus un sujet.

Je vous remercie pour votre attention et par avance à votre prochaine et future collaboration à l'enquête Jeunes Diplômés – c'est vraiment important pour nous. Si vous avez des questions sur les activités de Sciences Po Carrières ou les enquêtes Jeunes Diplômés en particulier, je reste à votre disposition.

Raphaël CHARPENTIER

Merci beaucoup pour ce travail beau, complet et un peu rassurant. Les premiers chiffres que vous nous transmettez sur la promotion 2020 montrent donc que le Covid n'aurait pas forcément eu un impact extrêmement fort sur l'insertion professionnelle des étudiantes et des étudiants. Ce serait un vrai soulagement et une très bonne nouvelle.

Pauline LEBARON

C'était pour savoir quand l'enquête serait mise en ligne et rendue accessible aux étudiants.

Grégoire ÉTRILLARD

Mon intervention porte sur la question de l'inégalité femmes-hommes. Si l'on peut faire des estimations, quel est le pourcentage lié aux différents mix d'emplois qui sont recherchés par les femmes et par les hommes et à la partie la plus « scandaleuse », qui consisterait à une rémunération différenciée entre les hommes et les femmes ? On a d'ailleurs eu à Sciences Po des enquêtes de sociologie intéressantes sur les choix qui sont faits de début de carrière, pour partie liés à des sensibilités différentes, pour partie peut être liés à des autocensures. Il est intéressant de voir quelle est la partie qui correspond à une différenciation de rémunération purement et simplement dans le même métier et à une différence liée à des choix de métiers différents.

Cyriel PELLETIER

Pour répondre rapidement à Mme LEBARON, la synthèse publique est déjà en ligne sur le site de Sciences Po Carrières. C'est une synthèse qui a vocation à être diffusée à l'intégralité des publics à l'intérieur de Sciences Po et en dehors – journalistes, candidats... C'est une synthèse avec les grands chiffres. L'intégralité des données est également consultable par les étudiants sur demande aux équipes de Sciences Po Carrières ou auprès de vos responsables pédagogiques, qui les ont reçues. Vous pouvez donc demander un rendez-vous individuel avec vos responsables pédagogiques pour avoir plus de détails, par exemple dans le cadre de la construction d'un projet professionnel, ou si vous voulez avoir plus d'informations par exemple sur les salaires à la sortie d'un certain master ou les impacts de certains indicateurs. Ces informations sont évidemment disponibles pour tous les étudiants.

Sur la question des inégalités femmes-hommes, n'étant pas économiste, je ne rentrerai pas dans un détail très technique concernant les régressions qui ont été faites pour regarder les différents indicateurs qui ont justement un impact sur ces écarts. Quand nous faisons l'enquête, nous pourrions simplement livrer des chiffres bruts en donnant les moyennes de rémunération pour tous les hommes et pour toutes les femmes, et noter des coefficients supérieurs à ce que l'on peut voir ensuite quand on fait intervenir un certain nombre d'indicateurs qui vont venir les pondérer. Il y a par exemple le nombre de répondants,

que l'on peut regarder, les choix de master et les choix de carrière, qui vont avoir un impact. Prenons un exemple caricatural : selon que l'on aille travailler dans une ONG ou dans une grande banque, les salaires ne seront pas évidemment pas les mêmes. On voit que ces choix de trajectoires académique et professionnelle vont avoir un impact sur les écarts de salaire. C'est aussi le cas pour les lieux de travail. Je peux donner l'exemple de New York, mais tous les continents sont représentés pour les choix de carrière de nos étudiants. Et si on regarde les chiffres bruts et que l'on élimine ensuite tous ces différents indicateurs qui peuvent venir polluer, on a une réduction drastique de l'écart net des salaires. Et l'on a pu voir sur les années précédentes que cet écart de salaire se réduit, en allant du brut vers le pondéré, jusqu'à ce que, après élimination de tous ces indicateurs, l'écart cette année ne soit plus statistiquement représentatif. La table de régression est en annexe du rapport ; je laisserai les économistes la commenter plus en détail. Mais une fois que l'on a enlevé les choix de master, les choix de lieu de résidence, ces écarts ne sont plus statistiquement représentatifs aujourd'hui.

Myriam DUBOIS-MONKACHI

Il faut peut-être ajouter sur ce sujet tout le travail fait par Sciences Po Carrières, précisément au sein d'ateliers, pour travailler cette question.

VI. POINT D'INFORMATION RELATIF À L'ÉVOLUTION DES TROIS DOUBLES DIPLÔMES AVEC LA LSE

Kate VIVIAN

Bonjour à toutes et à tous. Je serai très brève, parce qu'il s'agit d'un point d'information portant sur trois belles nouvelles qui vont dans le sens d'un élargissement des perspectives et des possibilités pour nos étudiants au sein de notre grand partenariat, à tous les niveaux, avec la London School of Economics. Il s'agit de modification de doubles diplômes existants.

Il y a premièrement un changement assez structurel, mais très riche qui permet de transformer le double diplôme actuel de l'EAP en *Public Administration* pour l'ouvrir à tous. Il existait depuis 2005 un double diplôme fermé, qui permettait uniquement aux étudiants de Sciences Po et de la LSE déjà admis de procéder à un échange en deuxième année. Ici, le double diplôme devient un modèle de rayonnement et permet d'élargir le spectre des candidatures et des perspectives pour ces étudiants.

Nous avons ensuite deux modifications qui sont moins structurelles, mais qui vont aussi dans le sens d'un élargissement des perspectives. Il y a d'abord un ajout de spécialisation qui est mené au sein du double diplôme Sciences Po EAP en affaires européennes, qui permet à ces étudiants, quand ils sont à la LSE, de se spécialiser en *International Migrations and Public Policies*. Ensuite, il y a une autre modification cette fois-ci pour les étudiants en double diplôme à PSIA, qui permet aux étudiants lors de leur deuxième année à la LSE de se spécialiser en *International Development* et plus spécifiquement en *Political Economy of Development*.

Ce sont trois modifications qui me semblent aller dans la droite lignée de la consolidation de notre partenariat avec la LSE, qui s'effectue à de nombreux niveaux, et je suis ravie de toute question que vous pourriez avoir sur ces trois élargissements.

Florence DANTON

On ne peut que se réjouir de l'élargissement de ces doubles diplômes, qui illustrent le dynamisme de notre politique d'alliances internationales et l'attractivité de notre institution. J'ai deux questions et je reprendrai la parole après les réponses pour une remarque. Ma première question porte sur l'évolution des effectifs par rapport à ce qui était en vigueur jusqu'à présent. Quels sont les effectifs prévus pour ces deux doubles diplômes ? Je mets en effet à part l'ajout de cette quatrième spécialisation ; je parle spécifiquement des deux doubles diplômes, celui avec l'EAP et celui avec PSIA. Quels sont les objectifs quantitatifs ? Ils n'ont pas été mentionnés dans les notes.

D'autre part, pour être sûre de bien comprendre, je vois qu'avant on ne passait pas par le service des admissions, mais que maintenant on va passer par ce service. C'est bien cela ? Je voulais simplement avoir des précisions sur ces deux points, et je reprendrai la parole ensuite.

Pauline LEBARON

Du côté de l'UNEF SPES, nous souhaitions revenir sur le montant plus que déplorable des frais d'inscription pour ces doubles diplômes. Ce sont des frais d'inscription démesurés et profondément inégalitaires. Cette barrière financière se hisse sur le chemin de nombreux étudiants, qui n'iront même pas déposer leur dossier, de peur de ne pas pouvoir assurer leur survie économique sur le long terme. Il n'est pas envisageable selon nous que l'on puisse s'endetter dès le début de sa vie pour les études. Nous réaffirmons notre volonté d'avoir un enseignement supérieur qui soit gratuit et accessible à toutes et à tous. À nos yeux, on ne peut pas défendre un modèle de scolarité inégalitaire, qui impose des barrières aussi prohibitives à l'entrée. J'aimerais également ajouter que la logique très élitiste de ces doubles diplômes, avec un nombre de places extrêmement restreint, est elle-même plus que problématique.

Kate VIVIAN

Mme DANTON, il n'y a pas d'objectif de hausse des effectifs dans le cadre de ces évolutions. Il s'agit de pouvoir diversifier les trajectoires que les étudiants peuvent suivre, pas forcément d'élargir ou d'augmenter le nombre d'inscrits, quel que soit le parcours concerné. Nous restons quasiment à effectifs constants, l'idée étant vraiment de diversifier les parcours et les opportunités proposées dans ces doubles diplômes.

Votre deuxième question était liée au fait que ça allait désormais passer par le système d'admissions de Sciences Po. L'ouverture est déjà paramétrée pour la campagne qui va commencer.

Florence DANTON

Ce n'était donc pas le cas jusqu'à présent. Il y a une évolution. Ce qui m'amène à ma remarque – et je m'arrêterai là-dessus. Je parle ici au nom du syndicat et des salariés que je représente dans le mandat que je porte. Le SGEN-CFDT ne soutiendra pas la création de nouveaux programmes ou de nouveaux doubles diplômes tant qu'il n'y aura pas de garantie sur l'augmentation des effectifs administratifs qui peuvent être liés d'une part à l'encadrement de ces programmes ou de ces doubles diplômes et d'autre part à l'augmentation des effectifs du service des admissions pour la procédure qui tient à ces doubles diplômes. Ce point méritait d'être souligné. Sur ce sujet, je répète que je suis ici porteuse de la voix du syndicat que je représente.

Kate VIVIAN

Mme LEBARON, à la direction des affaires internationales, nous sommes sensibles au sujet des frais d'inscription. Nous avons toujours fait le choix de ne limiter aucune opportunité en matière de rayonnement et de hausse d'attractivité de Sciences Po vis-à-vis de ses partenaires internationaux. Nous nous situons ici dans un partenariat de très longue durée, qui existe depuis vingt ans et qui a permis de proposer une offre extrêmement riche en matière de perspectives et de parcours pour des étudiants de Sciences Po et d'ailleurs. Ce sont effectivement des programmes qui, du fait de leur nature partenariale, exigent que nous acceptions un modèle pour la deuxième partie du cursus qui n'est peut-être pas le nôtre. Cela fait partie des implications de notre engagement dans des partenariats de ce type qui, nous le pensons et nous le croyons fortement, offrent de très belles opportunités, qui sont plébiscitées par un grand nombre de candidats et d'étudiants. Nous avons toujours choisi de les défendre et de les développer dans une mesure raisonnable. Comme vous le savez, il y a aujourd'hui 42 doubles diplômes à Sciences Po. Nous ne sommes pas du tout dans une optique de développement de nouveaux programmes ; il s'agit de modifications de programmes existants. Je comprends votre point. Je le redis, ce n'est pas la perspective de Sciences Po de développer de nouveaux doubles diplômes dans les années à venir. Nous avons une offre qui est aujourd'hui extrêmement riche et nous évaluons en continu les opportunités que présentent ces doubles diplômes pour nous assurer que ce sont des programmes qui répondent aux nombreux objectifs stratégiques de Sciences Po, qui comportent naturellement le rayonnement international et l'attractivité de notre institution à l'international.

Myriam DUBOIS-MONKACHI

Mme LEBARON, concernant votre question sur les droits de scolarité, vous avez exprimé votre position, et nous l'avons entendue. Sur l'accompagnement des étudiants qui souhaitent faire un double diplôme, vous savez que la règle est que l'étudiant dépend de l'établissement où il fait l'autre partie de son diplôme, en l'occurrence l'établissement à l'international. Celui-ci dispose d'aides sociales, qui sont mises à la disposition des étudiants. Nous sommes sollicités à Sciences Po pour accompagner, notamment dans le cadre du double diplôme avec Columbia, nos étudiants en donnant des informations sur l'aide sociale qui a été mise à disposition à Sciences Po pour qu'il y ait une réciprocité.

Ensuite, la réalité est là : tous les étudiants ne sont pas aidés à hauteur des frais de scolarité qui sont, comme vous l'avez soulevé, beaucoup plus importants qu'à Sciences Po. C'est une réalité qui est aussi liée à la concurrence de l'enseignement supérieur dans le monde, et surtout à la nécessité pour un établissement de renommée internationale comme Sciences Po de maintenir une relation avec ces établissements qui permettent par ailleurs aux étudiants de troisième année d'aller faire leur année à l'international grâce à des accords de partenariat. Tout ceci est donc un écosystème lié au positionnement de l'établissement, à son caractère international, contre lequel il est difficile d'être draconien et de supprimer cette possibilité pour les quelques étudiants qui ont les moyens d'y participer.

Florence DANTON, concernant votre question sur le personnel et sur la capacité des équipes à soutenir des nouveaux programmes, nous y sommes effectivement très sensibles. À la direction des admissions, il y a eu, comme vous le savez, une année très particulière du fait de l'entrée sur Parcoursup l'année dernière, qui a mis les équipes en grande tension. C'est une réalité dont nous sommes tout à fait conscients. Nous allons travailler cette année en espérant que Parcoursup apportera des éléments, notamment pour éviter la crise que nous avons eue sur la partie communication, mais aussi pour voir comment simplifier les choses. Nous sommes aux côtés de la direction des admissions pour l'accompagner s'il y a un besoin de postes supplémentaires, et nous le faisons en bonne intelligence avec le Secrétariat général. Et sur votre position concernant la création de nouveaux doubles diplômes, c'est une position qui appartient, si j'ai bien compris, à votre syndicat et sur laquelle je n'ai pas de commentaire à faire.

Raphaël CHARPENTIER

Il n'était pas prévu de faire voter le conseil sur ces changements mais je pense que compte-tenu des impacts et ainsi que nous l'avons souhaité Mariana et moi je vous propose que nous donnions un avis consultatif. Aussi qui s'abstient ? Qui vote pour ? Qui vote contre ? 3 abstentions, 3 votes contre et 7 votes pour.

Les membres donnent un avis consultatif favorable sur l'évolution des trois doubles diplômes.

Grégoire ÉTRILLARD

Je voulais dire que j'ai bien écouté ce qu'a dit Florence DANTON. Je pense qu'une des solutions que nous demandons collectivement depuis des années est, à chaque fois qu'il y a une proposition, qu'il y ait un impact financier et un impact sur les équipes qui soient envisagés. On a régulièrement demandé cela, et cela permettrait de déminer les conversations.

V. BILAN DE LA VIE ÉTUDIANTE 2020-2021

Sébastien THUBERT

Vous avez reçu le document cette semaine. Je tiens à remercier Baptiste VIVIEN et nos collègues de région qui ont rassemblé l'ensemble de ces éléments et indicateurs pour une année qui était, comme vous l'avez suivi de près, très particulière du côté de la vie associative. Il faut rappeler que ce bilan de la vie étudiante est prévu par le règlement de la vie étudiante, et il vous permet de suivre un certain nombre d'indicateurs pour voir si le règlement de la vie étudiante et les moyens que nous mettons en face sont adaptés.

C'était donc une année particulière, mais on remarque néanmoins une sorte de stabilité dans le nombre des associations. Nous avons « perdu » des associations sur une année très difficile, avec une vie étudiante quasiment à l'arrêt sauf au tout début septembre 2020, avec ensuite une reprise très timide en

avril-mai. On a recensé 256 associations ou initiatives étudiantes, soit 30 de moins. Ces 30 de moins, ce sont en fait 30 associations qui n'ont pas demandé la reconnaissance. C'est assez logique : la reconnaissance n'est pas une autorisation de se constituer en association, mais répond au besoin d'accéder à un certain nombre de moyens : mises à disposition de salle, subventions, etc. Nous avons donc un certain nombre d'associations qui n'ont pas eu ce besoin et qui ne se sont pas tournées vers nous pour demander la reconnaissance. Et par ailleurs, nous avons échangé sur ce point tout au long de l'année, nous avons été assez libéraux dans la mise à disposition de créneaux, de webinaires, etc. et peut-être moins insistants pour cette demande de reconnaissance.

Le nombre d'associations est donc toujours aussi important, mais là où l'on voit qu'il y a une évolution sur un certain nombre d'indicateurs, c'est pour le nombre de responsables associatifs, de dirigeants qui sont déclarés dans ces procédures. L'année précédente, nous avions 1 200 responsables associatifs et sur l'année 2020-2021 800 : il y a eu un tassement du nombre de personnes qui étaient à l'animation de ces structures. C'est assez normal : il était extrêmement difficile de pouvoir mobiliser, se rencontrer, etc. quand on est la plupart du temps à distance. On compte donc beaucoup sur cette année pour permettre ce retour – les forums d'associations en seront le premier exemple – et on sent qu'il y a une ébullition de ce côté. Comme le Président le soulignait tout à l'heure, votre volonté de travailler sur les critères qui permettent d'accéder plus facilement à la reconnaissance permettront de fluidifier ce besoin. Il y a ensuite des stabilités dans les modèles, ce qui est à chaque fois une bonne nouvelle. Il y a la stabilité sur la représentation des femmes et des hommes dans les responsables associatifs : 66 % des présidents associatifs sont des présidentes, c'est un reflet assez fidèle de la communauté étudiante, et les femmes sont majoritaires dans les responsables associatifs. Même les trésoreries, qui sont des indicateurs du paysage associatif général plutôt portées par des hommes, ne sont pas du tout dans cette dynamique à Sciences Po, ce qui est plutôt bon signe. Ce qui n'évolue pas non plus, c'est le modèle économique des associations : on a plus de 75 % des associations qui ont un budget inférieur à 2 500 €. La première richesse des associations est la richesse humaine et le partage de connaissance, de mobilisation et de production d'un certain nombre d'événements.

D'ailleurs, ces événements sont d'habitude un marqueur fort que l'on fait dans le bilan de la vie étudiante. Nous vous avons mis ici quelques indicateurs, qui ne veulent pas dire grand-chose : nous savons monitorer des événements qui se passent dans nos murs, nous savons monitorer lorsque nous mettons à disposition un certain nombre de créneaux de webinaires très spécifiques. Vous l'avez vécu – et c'est bien heureux : les associations n'avaient pas besoin de nous pour organiser en ligne des conférences, etc. et les étudiants se servaient de leur propre licence Zoom.

Vous pouvez ensuite trouver l'ensemble des associations permanentes qui vous sont présentées, avec les financements, que vous validez en Conseil de la vie étudiante et de la formation, et les dotations annuelles. Sciences Po soutient à hauteur de plus de 230 000 € les associations permanentes, pour leur permettre de mettre en œuvre les services qui leur sont délégués. Et nous avons aussi les fonds d'intervention associatifs, qui sont dans l'ancienne formule : dès cette année, les associations permanentes pourront accéder à des financements leur permettant de mettre en œuvre des dispositifs de prévention et de sécurité sur leurs événements festifs.

Nous avons une vitalité toujours aussi belle dans la sélection des initiatives étudiantes. Malgré un contexte sanitaire particulier, nous n'avons pas eu du tout de baisse des projets proposés, et nous avons même eu plus de projets sélectionnés que les autres années. Et nous vous informons d'ailleurs que le dépôt des candidatures pour la nouvelle sélection est en cours et qu'à la prochaine séance du Conseil vous aurez à valider les résultats de la sélection, qui aura lieu, de mémoire, les 29 et 30 septembre.

Voilà ce que je pouvais vous dire. Vous trouvez dans la suite du rapport un résumé des événements qui ont pu être organisés. Je pense aussi aux événements qui ont pu être maintenus l'année dernière sous une forme partiellement hybride : le prix Richard-Descoings, le prix Philippe-Séguin, etc. Et nous avons bon espoir pour une vie associative foisonnante sur l'année 2021-2022 au service de nos étudiants et étudiantes et de l'ensemble des communautés, puisque nous avons de très beaux projets qui vont émerger dès le début de l'année. Je pense que nous aurons le loisir d'en reparler dans les prochaines séances.

VIII. ÉCHANGE D'INFORMATIONS SUR DES QUESTIONS DIVERSES

Sarah BONVALET-YOUNES

Nous souhaiterions d'abord revenir sur un cas de défense individuelle qui nous a particulièrement marqués cet été. Un étudiant en master nous a contactés parce qu'il avait subi en cours des remarques homophobes de la part d'un de ses professeurs. Suite à cela, il a demandé un rendez-vous à la doyenne de son école, qui lui a dit que l'institution ne pouvait rien faire pour lui, qu'il fallait qu'il s'y fasse et qu'il aurait ce genre de remarques toute sa vie. Nous savons que Sciences Po fait déjà un travail sur les LGBTIphobies et sur les VSS. On l'a vu l'an dernier. Mais je pense qu'il est important que l'on alerte sur ce cas, qui n'est pas un cas individuel. C'est général : si un professeur peut avoir ce genre de propos en cours, si les propos homophobes peuvent être à ce point généralisés en cours, cela veut dire qu'il y a encore du travail à faire, et nous pensons qu'il était important d'en parler.

Nous aimerions ensuite revenir sur quelques points concernant notamment la rentrée. Cette semaine, nous avons passé beaucoup de temps avec des étudiants, à les aider parce qu'ils avaient des questions. Vous vous étonniez que l'on revienne sur les IP, mais c'est un sujet qui est fréquemment évoqué. Ce n'est pas l'UNEF qui s'obstine à en parler, c'est quelque chose qui revient encore. Des étudiants nous ont notamment dit que les cours présents sur les maquettes pédagogiques à l'avance n'avaient pas exactement les mêmes horaires que durant les inscriptions pédagogiques. Un décalage s'était constitué, et il était assez perturbant.

Sur la présence de banques dans le hall d'entrée, c'est la même chose. Je crois que c'est le point qui m'a été le plus mentionné. Peut-être que c'est en effet une demande qui est présente, mais je pense qu'il est important de laisser pendant la première semaine un espace, le hall d'entrée, pour les associations, pour les syndicats, afin que les étudiants sachent que c'est aux étudiants qu'ils doivent s'adresser quand ils ont une question.

On voudrait ensuite revenir sur les masques. Cette année, comme les deux dernières années, la distribution de masques est particulièrement importante. On ne sait pas si Sciences Po continue à distribuer des masques en plus des masques inclusifs. Nous continuons à l'UNEF à en distribuer aux étudiants qui en ont besoin, et nous avons encore des demandes. Je pense que ce n'est pas notre rôle de le faire, même si nous sommes heureux d'aider les étudiants. Il faudrait peut-être faire un peu plus de communication et clarifier s'il est toujours possible d'aller récupérer des masques à l'accueil.

Enfin, comme nous l'avons évoqué, il y a encore quelques cours en visioconférence, notamment pour les troisièmes années. On se demandait s'il serait possible d'informer les étudiants sur les salles mises à disposition au cours de l'année, pour éviter qu'ils suivent leurs cours en Péniche, ce qui n'est pas forcément le plus agréable et les faire aller dans ces salles qui sont à leur disposition, en les indiquant par mail ou dans le hall d'entrée.

Pauline LEBARON

Nous souhaitons poser une question portant sur les cours d'anglais et les certifications de langue. Nous avons remarqué un problème dans l'offre de cours d'anglais et dans les inscriptions en cours d'anglais à Sciences Po : les étudiants ne savent pas si le cours d'anglais qu'ils vont choisir va préparer ou non au passage de la certification TOEFL. On se retrouve donc avec des cas où des étudiants qui auraient souhaité préparer le TOEFL se retrouvent dans des cours qui ne le préparent pas et inversement avec des étudiants qui ont déjà leur certification, qui ont envie de progresser en anglais, mais sans la préparation d'un examen, ce qui peut être un peu pénible, et qui souhaiteraient donc des cours qui ne soient pas des cours de préparation au TOEFL. On se demandait donc si cela ne pourrait pas être tout simplement indiqué si le cours prépare ou non au TOEFL avant les inscriptions pédagogiques, au moment de l'affichage des cours, sachant que l'on a déjà des cours d'anglais ou d'autres cours de langue qui sont thématiques à partir du niveau C1. Il s'agirait simplement d'indiquer un peu plus sur quoi va porter le cours. On pense que ça pourrait aider des étudiants.

Ensuite, pour revenir sur ces certifications, on a vu qu'il y avait eu le passage de l'IELTS au TOEFL. On déplore tout de même le fait qu'il ait toujours cette obligation pour la validation du niveau de langue de passer par une certification privée, alors qu'on a des professeurs qui sont parfaitement en mesure d'évaluer le niveau d'anglais des étudiants à l'intérieur de l'établissement. C'est une forme de privatisation de l'enseignement que nous trouvons regrettable. Et ce d'autant plus qu'elle a un coût. Certes, il y a une prise en charge du premier passage de la certification, mais pas du deuxième, alors

qu'il y a énormément d'étudiants fragiles en anglais qui ont besoin de plusieurs passages de la certification et qui se retrouvent à avoir des frais importants. On a déjà pu voir l'an dernier, notamment sur le campus de Reims, des situations de difficultés financières créées par le passage de la certification. J'avais enfin très rapidement une question qui porte sur le rapport sur la transformation écologique de Sciences Po. Nous voulions savoir ce qui allait être fait de ce rapport, ce qui était prévu comme actions, développements, mise en place des recommandations du rapport.

Myriam DUBOIS-MONKACHI

Il y a beaucoup de questions. Je vais essayer d'y répondre de manière synthétique. Sur la situation individuelle dont vous parliez, je pense qu'il faut prendre beaucoup de précautions pour parler de ces choses en public : la manière dont vous présentez le sujet n'est pas exactement celle sur laquelle j'ai été saisie avant les vacances. Nous en reparlerons plutôt en tête à tête si vous le voulez. En tout cas, je peux dire à l'adresse de l'ensemble des membres du CVEF qu'il n'y a évidemment pas de soutien de la part de l'administration à des propos homophobes, et que la culture de l'institution, comme vous le savez depuis des années, est une culture de respect qui va être renforcée avec tout le travail qui a été fait autour du sujet des VSS et de la déontologie.

Sur la question des IP, je suis en plein accord avec vous : je comprends que ce soit un sujet qui puisse mettre les étudiants en fièvre au moment du choix, pour des raisons multiples, mais aussi parce qu'il y a des idées qui courent sur certains enseignements et sur d'autres. Je partage un élément important avec vous, mais j'imagine que vous l'avez déjà vécu : quand on demande, au moment des évaluations des enseignements, aux étudiants, qui n'ont pas eu forcément le cours qu'ils souhaitaient, s'ils ont été satisfaits, la réponse est toujours positive. Ce n'est pas parce que vous n'avez pas le cours que vous souhaitez que le cours que vous allez suivre ne va pas vous intéresser. Depuis normalement deux semestres, il n'y a plus de difficultés techniques, grâce à une consolidation de notre système d'information, mais il y a encore probablement des sujets, notamment sur les prévisions, sur les différents scénarii que l'on peut travailler avec vous.

Sur la question des masques, oui, il y a des masques pour les étudiants qui ont oublié le leur ou qui auraient des difficultés à en avoir auprès des appariteurs. Il y a aussi des autotests, si les étudiants le souhaitent. La Croix-Rouge viendra aussi la semaine prochaine pour effectuer des tests antigéniques.

Avant de passer à la certification, j'aurais un petit mot. L'UNEF ne nous a pas sollicités sur le sujet de la précarité menstruelle, mais sachez que nous aurons des distributeurs dans chacun des campus début octobre, et je pense que c'est un élément important à mettre à l'actif de notre accompagnement très ouvert sur les sujets sanitaires et sociaux.

Concernant les cours d'anglais qui sont ciblés sur la préparation à une certification, ce sont par définition les cours qui sont en deçà du niveau C1 : quand vous êtes certifié, vous avez le niveau C1. Je ne vois pas où est la difficulté : un niveau C2 est forcément un niveau d'amélioration et d'entretien de la langue sur des sujets beaucoup plus thématiques que les cours niveau B2 et C1, qui sont là pour préparer la certification. Quant à ajouter cette mention sur la qualification des cours, je n'y vois pas d'inconvénient, c'est quelque chose que nous pourrions faire. Pourquoi est-ce maintenant une certification extérieure ? Nos partenaires internationaux – ils sont 478 – exigent que ce soit une certification extérieure. Sciences Po dispose d'un label FLE, elle en a encore obtenu le renouvellement pour quatre ans cette année, ce qui met en évidence la qualité et la reconnaissance de ses formations en français langue étrangère. Ce n'est pas le cas pour l'anglais. La réponse est aussi simple que ça, même si, je le confirme, nos enseignants d'anglais sont excellents.

Concernant le devenir du rapport transitions écologiques, je remercie au passage M. ÉTRILLARD d'avoir relevé la qualité remarquable du travail réalisé par Charlotte HALPERN et Amélie ANTOINE AUDO. L'idée est de présenter ce travail à toutes les instances : il va être présenté demain au Comité scientifique, il va être présenté aussi au Conseil de l'Institut, et il va être livré à la nouvelle direction, qui va pouvoir déployer un plan. Ce sujet est bien sûr incontournable et il est déjà très largement en marche dans notre institution. Ce sera la nouvelle direction qui définira la stratégie et la priorisation de ce sujet, sachant qu'il n'y a aucun doute sur le fait que ce sujet restera, et s'affirmera peut-être même de plus en plus, comme un sujet prioritaire. Nous avons aussi une nouvelle responsable de la mission transition écologique qui est associée à l'opération Campus 2022, qui vient d'arriver et qui va aussi participer à cette mise à tous les étages de la préoccupation transition écologique. Sur les enseignements, vous savez que la faculté permanente s'est emparée du sujet. Nous avons de plus en plus de cours sur le

sujet de la transition écologique. Je pense que c'est un mouvement que l'on ne pourra pas arrêter. Il y aura aussi des événements, notamment dans le cadre de Civica. Sciences Po organise le 28 octobre une grande conférence sur le changement climatique. Je vous invite à y participer, la communication va se faire dans les prochains jours. Il y aura aussi de nombreux autres événements organisés par tous les acteurs de l'institution.

Raphaël CHARPENTIER

Peut-être un dernier mot sur le cas individuel. Je ne vais évidemment pas m'exprimer, parce que je ne connais rien sur ce cas, ses tenants ou ses aboutissants. Mais je pense au moins qu'au nom de ce Conseil, on peut réaffirmer l'opposition totale et le combat que mène Sciences Po – et par Sciences Po, il s'agit de toutes ses communautés – à toutes les formes de discrimination, y compris les discriminations LGBT, apporter évidemment notre soutien à cet étudiant ou à cette étudiante qui a été victime, et rappeler que cela n'a pas sa place au sein d'aucune des communautés de Sciences Po – enseignants et enseignantes, étudiantes et étudiants, salariés.

S'il n'y a pas d'autre remarque, je vous propose de lever la séance. Je vous souhaite une excellente journée et une excellente semaine.

Raphaël CHARPENTIER lève la séance à 10 heures 45.